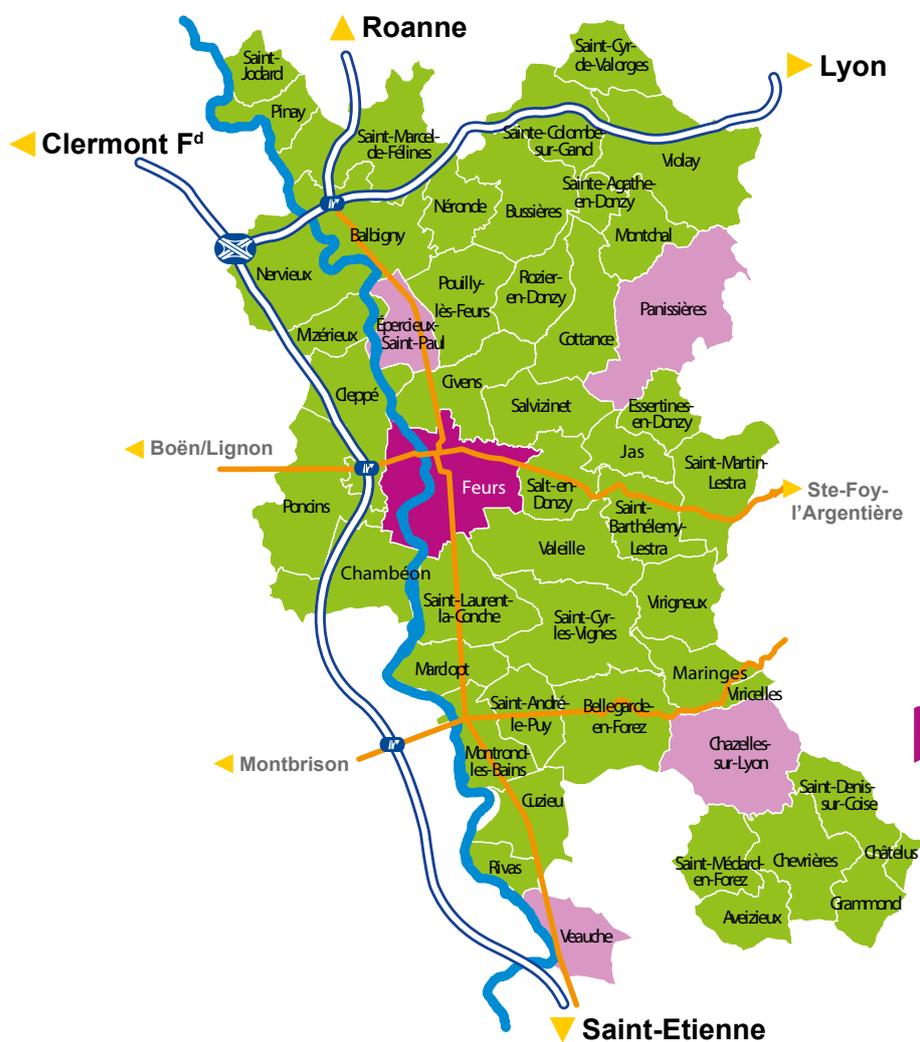




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Plus fort

Plus solidaire

Plus attractif

SOMMAIRE

CCFE
Un nouveau territoire

p 4 - 11

CCFE
Les moyens humains
et financiers

p 12 - 23

CCFE
Un territoire
dynamique et solidaire

p 24 - 37

CCFE
Un territoire attractif

p 38 - 51

CCFE
Un territoire accueillant
et respectueux de son
environnement

p 52 - 59

CCFE
Un territoire sportif
et culturel

p 60 - 65

CCFE
Un territoire tourné
vers la jeunesse

p 66 - 79

ÉDITO



Jean-Michel Merle
Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

2017

a été l'année de la naissance et de la mise en place de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE).

A la lecture de ce rapport, vous verrez que malgré un nombre d'agents réduit et la gestion des fusions / absorptions, nous avons réussi à faire beaucoup.

Il convient de remercier ces derniers, ainsi que les élus qui, pour la plupart, sont disponibles et investis.

L'harmonisation des façons de faire est déjà bien engagée. Les services à nos habitants se sont densifiés et diversifiés avec la fusion des 5 ex Communautés de Communes.

La CCFE ne fait pas tout, elle souhaite que la commune, cellule de base de la démocratie de notre pays, conserve certaines attributions de proximité et demeure un réel premier échelon de la vie démocratique.

La CCFE doit être un animateur de la mutualisation et de l'organisation des services à la population.

La CCFE est la 4^{ème} intercommunalité de la Loire par le nombre de ses habitants. Positionnée au cœur du département, elle a un rôle important à jouer.

Ce rapport d'activité vous donnera un bel aperçu de tout ce qu'une collectivité publique bien gérée peut apporter à ses habitants. Je vous en souhaite une bonne lecture.

CCFE, un nouveau territoire

LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST

Suite à la loi NOTRe, par arrêté préfectoral n°370 modifiant l'arrêté n°286 en date du 29 septembre 2016, un nouvel établissement public de coopération intercommunale de l'Est-Forézien est créé et devient, au 1^{er} janvier 2017, "la Communauté de Communes de Forez-Est" dont le siège est basé à **Feurs**.

Il est issu de la fusion :

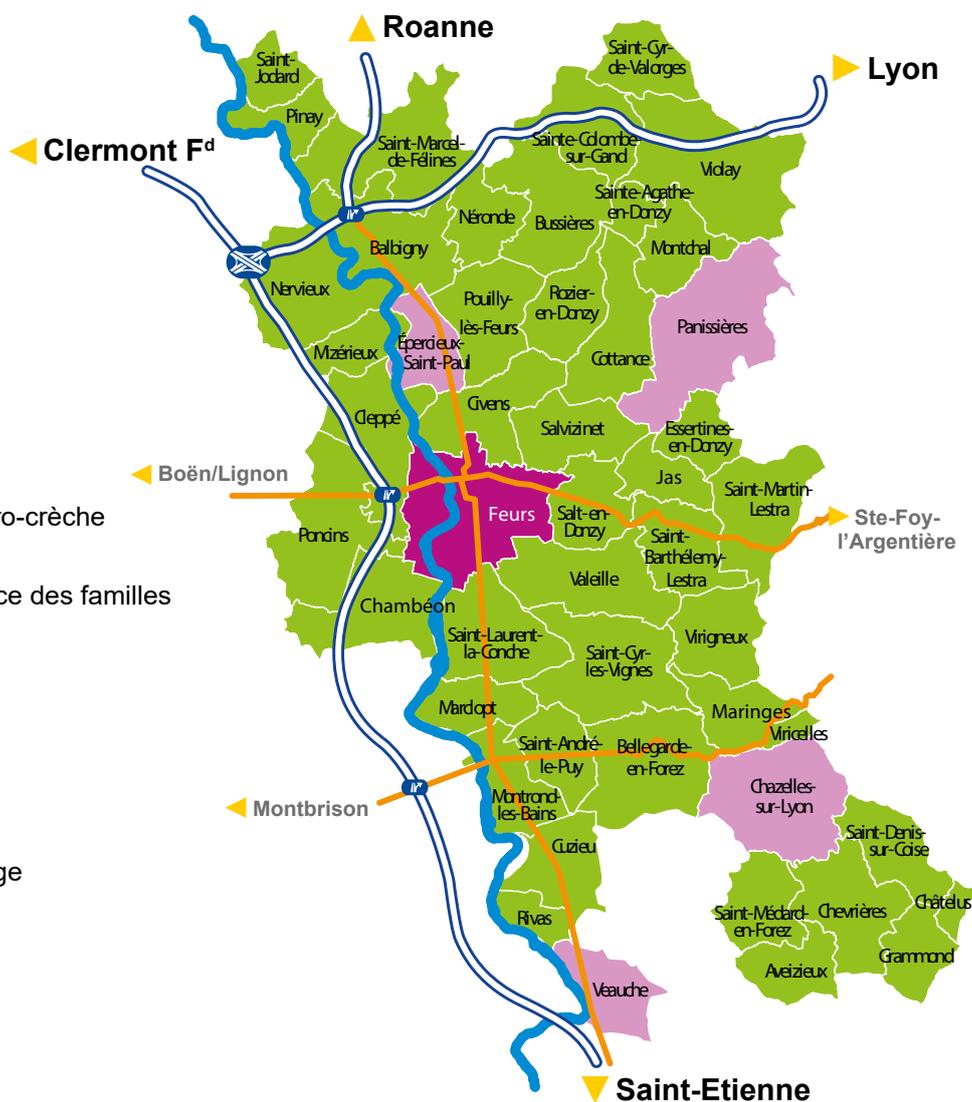
- de la Communauté de Communes de Feurs en Forez, de la Communauté de Communes des Collines du Matin, de la Communauté de Communes de Balbigny ;
- et l'extension aux 7 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier : Veauche, Montrond-les-Bains, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Saint-André-le-Puy, Rivas, Aveizieux ;
- et aux 9 communes de la Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais : Châtelus, Viricelles, Virigneux, Saint-Denis-sur-Coise, Maringes, Grammond, Saint-Médard-en-Forez, Chevières, Chazelles-sur-Lyon,

Autres Sites

- **Pôle service à la population**
42140 Chazelles-sur-Lyon
- **Pôle Ingénierie technique et environnement**
42110 Épercieux-Saint-Paul
- **Antenne de proximité**
42360 Panissières
- **Pôle Aménagement du territoire et Antenne de proximité ADS**
42340 Veauche

La Communauté de Communes de Forez-Est compte :

- 49 communes
- Plus de 66 000 habitants
- 153 agents
- 36 millions d'euros de budget
- 22 budgets annexes
- 28 zones d'activités économiques
- 2 maisons de santé
- 1 ludothèque communautaire
- 5 relais assistants maternels
- 3 crèches intercommunales
- 11 structures multi-accueil ou micro-crèche
- 1 jardin d'enfants
- 628 assistants maternels au service des familles
- 5 points rencontres emploi
- 4 musées
- 1 stade nautique
- 1 aéroport
- 1 cybercentre
- 5 déchetteries
- 1 aire d'accueil des gens du voyage



LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

► **INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : le 10 janvier 2017

72 conseillers communautaires :

AVEIZIEUX : Sylvain DARDOULLIER
BALBIGNY : Gilles DUPIN – Françoise DUFOUR – Eric GALICHET
BELLEGARDE-EN-FOREZ : Jacques LAFFONT – Anne-Marie BRUYAS
BUSSIERES : Georges SUZAN
CHAMBEON : Michelle DELORME
CHATELUS : Marc BENES
CHAZELLES-SUR-LYON : Pierre VÉRICEL – Ennemond THIVILIER – Annie CHAPUIS – Jeanine RONGERE – Jean-Paul BLANCHARD
CHEVRIERES : Norbert DUPEYRON
CIVENS : Michel GRAND
CLEPPE : Simone COUBLE
COTTANCE : Jacques DE LEMPS
CUZIEU : Armelle DESJOYAUX
EPERCIEUX-SAINT-PAUL : Pascal VELUIRE
ESSERTINES-EN-DONZY : Christian FAURE
FEURS : Jean-Pierre TAITE – Marianne DARFEUILLE – Henri NIGAY – Paul TRIOMPHE – Claude MONDESERT – Catherine POMPORT – Laurence FRAISSE – Georges REBOUX – Johann CESA
GRAMMOND : Patrice CARTERON
JAS : Marc RODRIGUE
MARCLOPT : Catherine EYRAUD
MARINGES : François DUMONT
MIZERIEUX : Marcel GEAY
MONTCHAL : Christian DENIS
MONTROND-LES-BAINS : Claude GIRAUD – Marie-Antoinette BENY – Georges ROCHETTE – Serge PERCET – Liliane MEA – Cécile DE LAGET
NERONDE : Gérard MONCELON
NERVIEUX : Jérôme BRUEL
PANISSIÈRES : Christian MOLLARD – Jean-Michel MERLE – Laurent MIOCHE
PINAY : Henri BONADA
PONCINS : Julien DUCHE
POUILLY-LES-FEURS : Brigitte BRATKO
RIVAS : Michel CHAMBONNET
ROZIER-EN-DONZY : Didier BERNE
SAINT-ANDRE-LE-PUY : Patrick DEMMELBAUER
SAINT-BARTHELEMY-LESTRA : Pierre SIMONE
SAINT-CYR-DE-VALORGES : Gilles CHEVRON
SAINT-CYR-LES-VIGNES : Jean-François REYNAUD
SAINT-DENIS-SUR-COISE : Daniel BONNIER
SAINT-JODARD : Dominique RORY
SAINT-LAURENT-LA-CONCHE : Jean-Luc POYADE
SAINT-MARCEL-DE-FELINES : Jean-Claude TISSOT
SAINT-MARTIN-LESTRA : Yves GRANDRIEUX
SAINT-MEDARD-EN-FOREZ : Sébastien DESHAYES
SAINTE-AGATHE-EN-DONZY : Bruno COASSY
SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND : Jean-Pierre BISSAY
SALT-EN-DONZY : Jean-Luc LAVAL
SALVIZINET : Jean-François YVOREL
VALEILLE : Robert FLAMAND
VEAUCHE : Monique GIRARDON – Michel CHAUSSENDE – Sylvie VALOUR – Claire GANDIN – Christophe BEGON – Valérie TISSOT – Gérard DUBOIS – Christian SAPY – Christian KRUPKA
VIOLAY : Véronique CHAVEROT
VIRICELLES : Jean-Jacques VRAY
VIRIGNEUX : André PUIPIER

CCFE, un nouveau territoire

► **ÉLECTION DU PRÉSIDENT** : Par délibération en date du 10 janvier 2017, **Jean-Michel MERLE** est proclamé Président de la Communauté de Communes de Forez-Est.



► **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE** est composé du Président et de 15 vice-présidents :



1^{er} Vice-Président
Jean-Pierre TAITÉ
*Économie, agriculture,
contractualisation
Maire de Feurs*



2^{ème} Vice-Présidente
Monique GIRARDON
*Scot, aménagement du territoire
Du 10/01/2017 au 08/11/2017
Maire de Veauche*



2^{ème} Vice-Président
Gérard DUBOIS
*Scot, aménagement du territoire
Depuis le 08/11/2017
Adjoint à la mairie de Veauche*



3^{ème} Vice-Président
Jean-Claude TISSOT
*Environnement, développement durable
Du 10/01/2017 au 08/11/2017
Maire de Saint-Marcel de Félines*



3^{ème} Vice-Président
Eric GALICHET
*Environnement, développement durable
Depuis le 08/11/2017
Adjoint à la mairie de Balbigny*



4^{ème} Vice-Président
Pierre VÉRICEL
*Finances
Maire de Chazelles-sur-Lyon*



5^{ème} Vice-Président
Norbert DUPEYRON
*Relation avec la communauté de communes des Monts du Lyonnais
Maire de Chevrières*



6^{ème} Vice-Présidente
Brigitte BRATKO
*Ressources humaines
Maire de Pouilly-lès-Feurs*



7^{ème} Vice-Président
Sylvain DARDOULLIER
*Urbanisme, THD, eau, Spanc
Maire de Avezieux*



8^{ème} Vice-Président
Gérard MONCELON
*Événementiel, culture, sport
Maire de Néronde*



9^{ème} Vice-Président
Christian FAURE
*Ordures ménagères, déchetteries
Maire de Essertines-en-Donzy*



10^{ème} Vice-Président
Michel GRAND
*Mutualisation, territorialisation, relations EPCI/communes
Adjoint à la mairie de Civens*



11^{ème} Vice-Président
Jacques LAFFONT
*Petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Bellegarde-en-Forez*



12^{ème} Vice-Président
Henri BONADA
*Santé, social, insertion, Plie
Maire de Pinay*



13^{ème} Vice-Président
Sébastien DESHAYES
*Entretien et travaux neufs de voiries
Adjoint de la mairie de Saint-Médard-en-Forez*



14^{ème} Vice-Président
Robert FLAMAND
*Patrimoine, infrastructures
Maire de Valeille*



15^{ème} Vice-Président
Claude GIRAUD
*Tourisme
Maire de Montrond-les-Bains*

► VALIDATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES : le 12 avril 2017

COMMISSION ECONOMIE - AGRICULTURE - CONTRACTUALISATION		
Vice-Président	Jean-Pierre TAITE	Feurs
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Jean-Luc POYADE	Saint-Laurent-le-Conche
	Laurence FRAISSE	Feurs
	Henri NIGAY	Feurs
Forez en Lyonnais	Ennemond THIVILIER	Chazelles-sur-Lyon
	Jean-Jacques VRAY	Viricelles
	Evelyne FLACHER	Saint-Médard-en-Forez
	Jean-Louis CASSE	Saint-Denis-sur-Coise
Pays de Saint Galmier	Christian SAPY	Veauce
	Georges ROCHETTE	Montrond-les-Bains
	Christophe BEGON	Veauce
Collines du Matin	Christian DENIS	Montchal
	Didier BERNE	Rozier en Donzy
Balbigny	Gilles DUPIN	Balbigny
	Pascal VELUIRE	Epercieux-Saint-Paul

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - SCOT - TRANSPORTS		
Vice-Président	Gérard DUBOIS	Veauce
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Bernard NAULIN	Civens
	Simone COUBLE	Cleppé
	Robert FLAMAND	Vailleille
Forez en Lyonnais	Norbert DUPEYRON	Chevières
	Pierre VERICEL	Chazelles sur Lyon
	Laure SIRGUEY	St Médard en Forez
Pays de Saint Galmier	Christian SAPY	Veauce
	Cécile DE LAGET	Montrond-les-Bains
	Armelle DESJOYAUX	Cuzieu
Collines du Matin	Christian MOLLARD	Panissières
	Pierre SIMONE	Saint barthélémy Lestra
Balbigny	Eric GALICHET	Balbigny
	Véronique CHAVEROT	Violay

COMMISSION ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE		
Vice-Président	Eric GALICHET	Balbigny
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Georges REBOUX	Feurs
	Jean-Jacques COGNARD	Civens
	Julien DUCHE	Poncins
Forez en Lyonnais	Odile GIRAUD	Saint-Médard-en-Forez
	Daniel BONNIER	Saint-Denis-sur-Coise
Pays de Saint Galmier	Georges ROCHETTE	Montrond-les-Bains
	Michel CHAMBONNET	Rivas
	Gérard DUBOIS	Veauce
Collines du Matin	Pierre SIMONE	Saint-Bathélémy-Lestra
	Sylvain SERVY	Rozier-en-Donzy
	Sylvie FAYE	Panissières

COMMISSION FINANCES - MUTUALISATION - RELATIONS AVEC LES COMMUNES		
Vice-Président Finances	Pierre VERICEL	Chazelles-sur-Lyon
Vice-Président Mutualisation	Michel GRAND	Civens
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Paul TRIOMPHE	Feurs
	Marc TISSEUR	Pouilly-lès-Feurs
	Jean-Luc LAVAL	Salt-en-Donzy
Forez en Lyonnais	André PUPIER	Virigneux
	Norbert DUPEYRON	Chevières
	Michel FAURE	Saint-Médard-en-Forez
Pays de Saint Galmier	Jeanine RONGERE	Chazelles-sur-Lyon
	Christophe BEGON	Veauce
	Serge PERCET	Montrond-les-Bains
Collines du Matin	Sylvain DARDOULLIER	Avezieux
	Didier BERNE	Rozier-en-Donzy
Balbigny	Christian FAURE	Essertines en Donzy
	Dominique RORY	St Jodard
	Marcel GEAY	Mizérieux

CCFE, un nouveau territoire

COMMISSION PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Vice-Président	Jacques LAFFONT	Bellegarde-en-Forez
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Nathalie COMMEAT	Salt-en-Donzy
	Fabien MARTINON	Civens
Forez en Lyonnais	Annie CHAUPUIS	Chazelles-sur-Lyon
	Maxime THOLOT	Saint-Médard-en-Forez
	Norbert DUPEYRON	Chevrières
Pays de Saint Galmier	Christine LA MARCA	Veauche
	Marie-Antoinette BENY	Montrond-les-Bains
	Irène MOUNIER	Aveizieux
Collines du Matin	Laurent MIOCHE	Panissières
	Christiane BROSSAT	Rozier-en-Donzy
	Régine TERRAILLON	Panissières
Balbigny	Françoise DUFOUR	Balbigny
	Georges SUZAN	Bussières

COMMISSION EVENEMENTIEL - CULTURE - SPORTS

Vice-Président	Gérard MONCELON	Néronde
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Julien DUCHE	Poncins
	Michel GRAND	Civens
Forez en Lyonnais	Ennemond THIVILIER	Chazelles-sur-Lyon
	Agnès DESCOMBE	Saint-Médard-en-Forez
	Marc BENES	Chatelus
Pays de Saint Galmier	Valérie TISSOT	Veauche
	Bruno CHALAYER	Rivas
	Anne-Marie BRUYAS	Bellegarde-en-Forez
Collines du Matin	Jacques DE LEMPS	Cottance
	Yves GRANDIEUX	Saint-Martin-Lestra
Balbigny	Gilles CHEVRON	Saint-Cyr-de-Valorges
	Bruno COASSY	Sainte-Agathe-en-Donzy

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Vice-Présidente	Brigitte BRATKO	Pouilly-les-Feurs
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Marianne DARFEUILLE	Feurs
	Jean-Luc LAVAL	Salt-en-Donzy
Forez en Lyonnais	Jeanine RONGERE	Chazelles-sur-Lyon
	Norbert DUPEYRON	Chevrières
Pays de Saint Galmier	Martine DEGOUTTE	Veauche
Collines du Matin	Didier BERNE	Rozier-en-Donzy
	Marc RODRIGUE	Jas
Balbigny	Henri BONADA	Pinay
	Gérard MONCELON	Néronde

COMMISSION URBANISME - THD - EAU - SPANC - HABITAT

Vice-Président	Sylvain DARDOULLIER	Aveizieux
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Raphaël DOITRAND	Marclopt
	Christophe GUILLARME	Civens
Forez en Lyonnais	Roberte HOSPITAL	Chazelles-sur-Lyon
	Emmanuel BRIOLLET	Saint-Médard-en-Forez
	Norbert DUPEYRON	Chevrières
Pays de Saint Galmier	Cécile DE LAGET	Montrond-les-Bains
	Christian SAPY	Veauche
	Marc VIAL	Cuzieu
Collines du Matin	Monique GUILLAUMOND	Panissières
	Christian MOLLARD	Panissières
	Jacques VIAL	Essertines en Donzy
Balbigny	Gilles DUPIN	Balbigny
	Jean-Pierre BISSAY	Sainte-Colombe-sur-Gand

COMMISSION DECHETS		
Vice-Président	Christian FAURE	Essertines-en-Donzy
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Patrick MIRABEL	Pouilly-les-Feurs
	Julien DUCHE	Poncins
	Jean-François YVOREL	Salvizinet
Forez en Lyonnais	René GRANGE	Chazelles-sur-Lyon
	Daniel BONNIER	Saint-Denis-sur-Coise
	François DUMONT	Maringes
Pays de Saint Galmier	Jacques LAFFONT	Bellegarde-en-Forez
	Partick DEMMELBAUER	Saint-André-le-Puy
	Serge PERCET	Montrond-es-Bains
Collines du Matin	Marc RODRIGUE	Jas
	Anne DUCREUX	Panissières
Balbigny	Eric GALICHET	Balbigny
	Pascal VELUIRE	Epercieux-Saint-Paul

COMMISSION SANTE -SOCIAL - INSERTION - PLIE		
Vice-Président	Henri BONADA	Pinay
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Claude MONDESERT	Feurs
	Jean-Luc JANNI	Salt-en-Donzy
Forez en Lyonnais	Valérie DA FONTE	Saint-Médard-en-Forez
	Annie CHAPUIS	Chazelles-sur-Lyon
Pays de Saint Galmier	Martine DEGOUTTE	Veauche
	Laïla GAUTHIER	Cuzieu
	Marie-Antoinette BENY	Montrond-les-Bains
Collines du Matin	Laurent MIOCHE	Panissières
Balbigny	Françoise DUFOUR	Balbigny
	Georges SUZAN	Bussières

COMMISSION VOIRIE - TRAVAUX - PATRIMOINE - AIRE D'ACCUEIL		
Vice-Président	Sébastien DESHAYES	Saint-Médard
Vice-Président Ex communauté	Robert FLAMAND	Vaille Commune
Feurs en Forez	Paul TRIOMPHE	Feurs
	Jean-François REYNAUD	Saint-Cyr-les-Vignes
	Pierre FAYARD	Marclopt
	Maurice ROCLE	Civens
	Louis ROUSSET	Chevrières
Forez en Lyonnais	Maurice FULCHIRON	Grammond
	Georges ROCHETTE	Montrond-les-Bains
Pays de Saint Galmier	Julien MAZENOD	Veauche
	Jean-Marc CHANAVAT	Cuzieu
Collines du Matin	Marc RODRIGUE	Jas
	Christian DENIS	Montchal
Balbigny	Jean-Pierre BISSAY	Sainte-Colombe-sur-Gand
	Gilles DUPIN	Balbigny
	Jérôme BRUEL	Nervieux
	Marcel GEAY	Mizérieux

COMMISSION TOURISME		
Vice-Président	Claude GIRAUD	Montrond-les-Bains
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Simone COUBLE	Cléppé
	Catherine POMPORT	Feurs
Forez en Lyonnais	Ennemond THIVILLER	Chazelles-sur-Lyon
	Daniel BONNIER	Saint-Denis-sur-Coise
	Françoise MERLLIE	Saint-Médard-en-Forez
	Jean-Paul BLANCHARD	Chazelles-sur-Lyon
Pays de Saint Galmier	Patrick DEMMELBAUER	Saint-André-le-Puy
	Valérie TISSOT	Veauche
	Lilaine MEA	Montrond-les-Bains
Collines du Matin	Dominique MAUGE	Montchal
	Christian MOLLARD	Panissières
Balbigny	Véronique CHAVEROT	Violay
	Bruno COASSY	Sainte-Agathe-en-Donzy

CCFE, un nouveau territoire

COMMISSION SANTE -SOCIAL - INSERTION - PLIE		
Vice-Président	Henri BONADA	Pinay
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Claude MONDESERT	Feurs
	Jean-Luc JANNI	Salt-en-Donzy
Forez en Lyonnais	Valérie DA FONTE	Saint-Médard-en-Forez
	Annie CHAPUIS	Chazelles-sur-Lyon
Pays de Saint Galmier	Martine DEGOUTTE	Veauche
	Laïla GAUTHIER	Cuzieu
	Marie-Antoinette BENY	Montrond-les-Bains
Collines du Matin	Laurent MIOCHE	Panisières
Balbigny	Françoise DUFOUR	Balbigny
	Georges SUZAN	Bussières

COMMISSION COMMUNICATION		
Président	Jean-Michel MERLE	Panisières
Ex communauté	Nom	Commune
Feurs en Forez	Julien DUCHE	Poncins
	Michelle DELORME	Chambéon
Forez en Lyonnais	Pierre VERICEL	Chazelles/Lyon
Pays de Saint Galmier	Monique GIRARDON	Veauche
Collines du Matin	Pierre SIMONE	Saint-Barthélémy-Lestra
Balbigny	Gérad MONCELON	Néronde
	Jérôme BRUEL	Nervieux

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Le Président ou son représentant + 5 membres titulaires
Robert FLAMAND - Christian FAURE - Pierre VERICEL - Michel GRAND - Gérard DUBOIS
5 membres suppléants
henri BONADA - Sylvain DARDOULLIER - Gérard MONCELON - Frédéric LAFOUGERE - Gilles DUPIN

REPRESENTANTS COMITE TECHNIQUE ET CHSCT
5 membres titulaires
Brigitte BRATKO - Marianne DARFEUILLE - Jean-Luc LAVAL - Jeanine RONGERE - Martine DEGOUTTE
5 membres suppléants
Henri BONADA - Gérard MONCELON - Didier BERNE - Marc RODRIGUE - Norbert DUPEYRON

- CIID
- CLECT

► LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A NOMMÉ SES DÉLÉGUÉS DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS

- SIMA COISE
- SIEL
- ZAIN A89 Loire Centre
- Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Métropole
- Syndicat Mixte SCOT Loire Centre
- SMAELT
- SYDEMER
- Commission Consultative Paritaire dans le domaine de l'Energie
- SEEDR
- SYMILAV
- La Chapellerie
- ALEC 42
- Société Publique Locale du Crématorium
- Comité de pilotage Leader des Monts du Lyonnais
- Comité de pilotage Leader du Roannais
- Mission Locale du Forez
- Agence Régionale de Santé
- EPORA
- La Ressourcerie des Monts du Lyonnais
- Syndicat Mixte SCOT SUD LOIRE
- SEM PATRIMONIALE 42
- COPIL d'Art et d'Histoire
- Comité de direction de l'Office de Tourisme Forez-Est
- Commission consultative des services publics locaux

- ▶ **ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : le 14 juin 2017
- ▶ **APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST** : le 8 novembre 2017

LES ASSEMBLÉES EN CHIFFRES :

- 10 Conseils communautaires
- 314 délibérations
- 19 réunions de Bureau communautaire
- 12 délibérations prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Bureau communautaire
- 127 décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président

Pôle Aménagement du territoire :

- 4 réunions de commission Aménagement du territoire (SCOT, déplacements, transports)
- 4 réunions de commission Assainissement, Habitat, Urbanisme, THD
- 3 réunions de secteurs ADS – Application des droits des sols

Pôle Direction Générale :

- 4 réunions de commission Communication

Pôle Ressources Humaines :

- 6 réunions de la commission Ressources Humaines

Pôle finances :

- 7 réunions de la commission Finances
- 2 réunions de CLECT

Pôle social, service à la population :

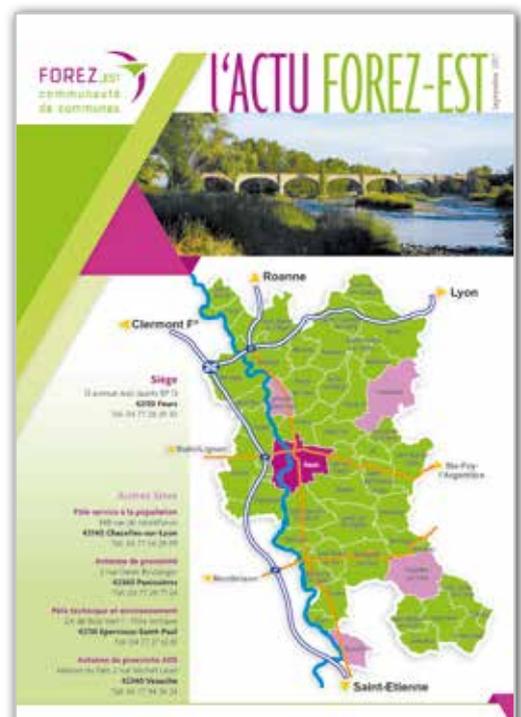
- 4 réunions de commission Petite Enfance, Enfance Jeunesse
- 4 réunions de commission Culture, sports, événementiel
- 4 réunions de commission Santé, social, Emploi, Insertion

Pôle ingénierie technique :

- 5 réunions de commissions Développement durable
- 5 réunions de commission Déchets
- 3 réunions de commissions Voirie

LA COMMUNICATION

- Création d'un logo
- Création d'un site internet
- Réalisation et distribution d'un magazine d'information : "L'actu de Forez-Est"



LES RESSOURCES HUMAINES

À l'exception d'une partie du personnel de l'ex-CCPSG, tout le personnel issu des anciennes Communautés de Communes a été transféré à Forez-Est au 1^{er} janvier 2017.

Dans le cadre de cette nouvelle entité, des restructurations de service ont été rendues nécessaires avec des changements de résidence administrative (changement de lieu de travail) pour une partie du personnel.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la politique Ressources Humaines de Forez-Est est en cours de construction en partant de l'état des lieux et des pratiques des anciennes collectivités, le tout dans le respect des contraintes réglementaires et de la volonté politique de Forez-Est.

2017 a été une année charnière avec la préservation des avantages acquis et le lancement de plusieurs travaux pour harmoniser le cadre de travail et de vie des agents. Pour mener à bien ces dossiers, cette année a été marquée par de nombreuses réunions avec les partenaires sociaux pour construire ensemble les bases de la nouvelle collectivité.

► LES GRANDS DOSSIERS

→ ÉLECTIONS EN JUIN 2017 DES INSTANCES CONSULTATIVES (CHSCT / CT)

- 6 réunions du CT en 2017 (entre juin et décembre)
- 1 réunion du CHSCT en septembre 2017

→ ÉLABORATION DU PROTOCOLE DURÉE ET TEMPS DE TRAVAIL ET MISE EN PLACE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) pour tous (entrée en vigueur au 01/01/18)

→ ENGAGEMENT D'UN TRAVAIL DE REFONTE POUR METTRE EN PLACE UN NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP) au 01/01/18

→ DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE SUR LES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE (taux retenu : 100%)

→ PRÉPARATION DU TRANSFERT DES AGENTS DU MULTI-ACCUEIL "LES GARGALOUS" (Chevrières) vers la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais au 01/01/18 (étude d'impact)

→ ACTION SOCIALE :

- Versement d'une indemnité de mobilité pour les agents contraints de changer de lieu de travail en 2017
- Généralisation du CNAS dès 2017
- Mise en place d'une participation employeur à la prévoyance dès 2017
- Recours aux TIG validé en 2017 (travaux d'intérêt général)

→ STRUCTURATION DES SERVICES AVEC :

- Élaboration des fiches de postes
- Présentation d'un premier organigramme provisoire dès mars 2017
- Recours à des créations de postes en 2017 (hors remplacements /saisonniers) :

→ CRÉATIONS DE POSTES

Direction générale :

- Création du poste de DGS en avril 2017
- Création (pour pérennisation) d'un poste d'agent accueil/référent Chapellerie site de Chazelles en novembre 2017
- Création d'un poste de Chargé de communication à temps complet, en décembre 2017

Pôle aménagement du territoire :

- Création d'un poste de Chargé de mission "aménagement du territoire" à temps complet à compter de juillet 2017
- Création d'un poste permanent d'instructeur en octobre 2017 à temps complet

Pôle Ingénierie technique :

- Collecte / déchèterie : création d'un poste permanent de coordinateur déchèterie à temps complet en septembre 2017
- Environnement : création d'un poste de chargé de mission "TEPCV "

Pôle Ressources :

- Service juridique :

- Création d'un poste permanent de responsable juridique à temps complet en septembre 2017

Pôle Social et service à la population :

- Crèche Feurs :

- Création (pour pérennisation) d'un poste d'agent d'entretien à compter de novembre 2017 (26h/semaine)

- Piscine :

- Création poste maître-nageur à 28h puis 32h/semaine
- Création (pour pérennisation) d'un poste d'agent d'entretien à compter de novembre 2017(24h/semaine)
- Création (pour pérennisation) de 2 postes d'opérateurs des APS (5h/semaine) à compter de décembre 2017

Créations faites en décembre 2017 pour janvier 2018 :

- Création d'un poste de responsable bâtiment à temps complet (à compter de janvier 2018 poste à pourvoir)
- Création d'un poste d'ingénieur, responsable Cycle de l'eau à temps complet
- Création (pour pérennisation) d'un poste d'adjoint technique à temps complet au service environnement

→ VOLONTÉ D'ASSURER UNE COMMUNICATION ET UNE PROXIMITÉ AVEC L'EXÉCUTIF ET ENTRE LES SERVICES :

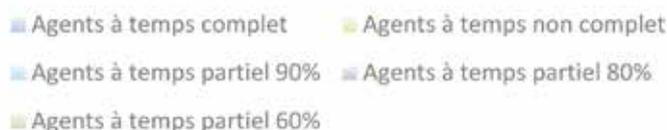
- Rencontre entre les élus et l'ensemble du personnel le 17 mai 2017 à l'hippodrome
- Tenue de cafés papote avec Mme Bratko sur les différents sites de Forez-Est en octobre 2017 pour échanger sur les thématiques RH et actualités du moment.

DONNÉES GÉNÉRALES AU 31 DÉCEMBRE 2017

(hors 8 agents temps complet placés en disponibilité)

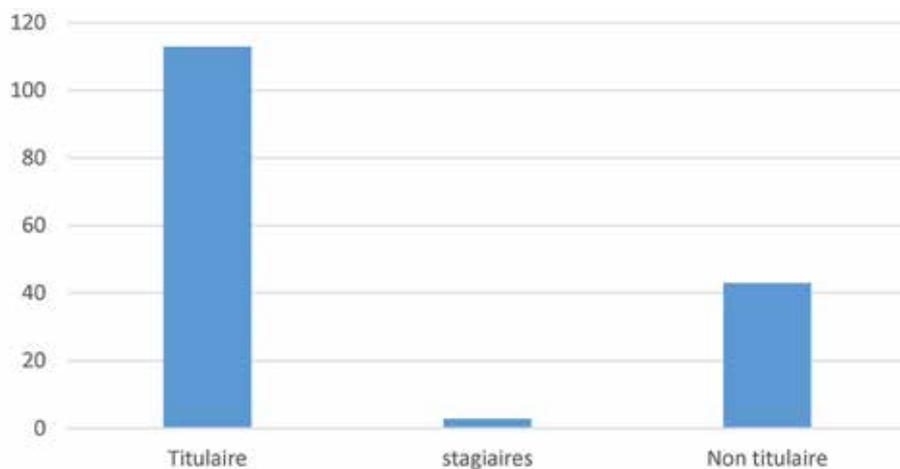
→ TOTAL DES EFFECTIFS : 159 agents soit 139,3 équivalents temps plein (ETP)

→ AGENTS ET TEMPS DE TRAVAIL (situation au 31/12/17) :



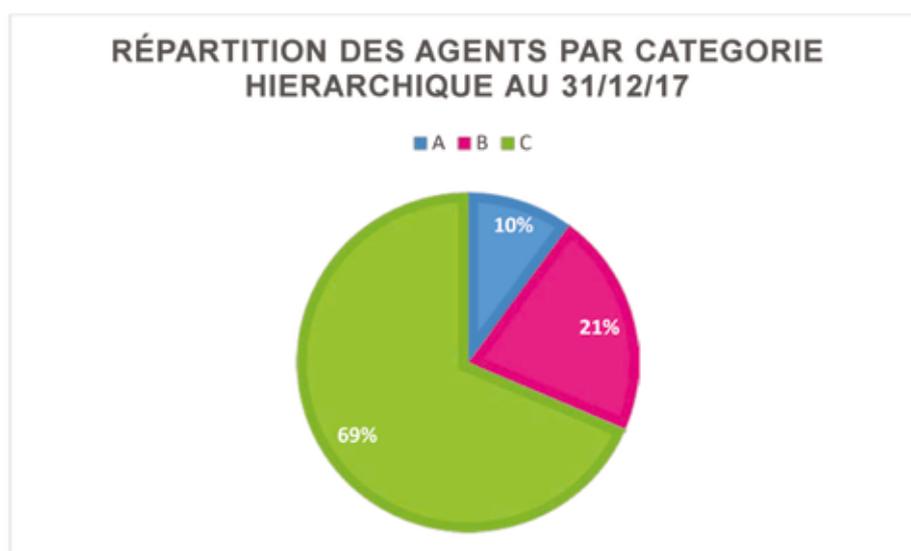
CCFE, les moyens humains et financiers

→ RÉPARTITION STATUTAIRE DES AGENTS AU 31/12/2017



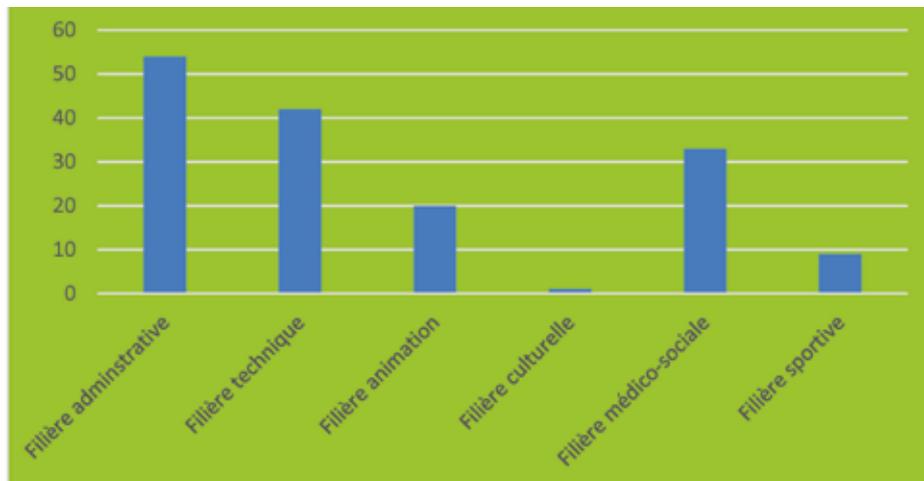
Titulaire	113
Stagiaire	3
Non titulaire	43
Total	159

→ RÉPARTITION DES AGENTS TITULAIRES PAR CATÉGORIE



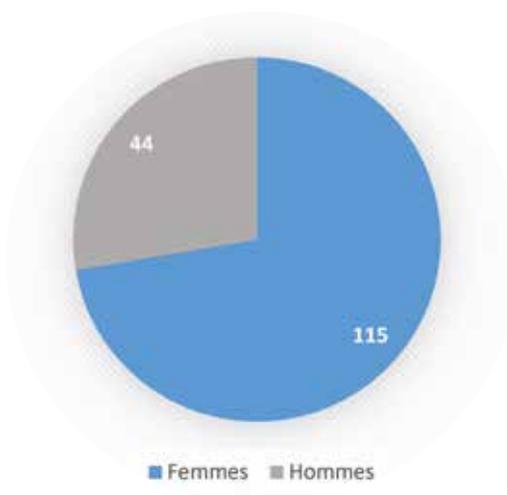
A	16
B	34
C	109
Total	159

→ RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



Filière administrative	54
Filière technique	42
Filière animation	20
Filière culturelle	1
Filière médico-sociale	33
Filière sportive	9
Total	159

→ RÉPARTITION DES AGENTS PAR SEXE



Répartition par sexe	
Femmes	115
Hommes	44
Total	159

→ PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS

L'âge moyen est de 42 ans.

- L'âge moyen des femmes est de 42,7 ans.
- L'âge moyen des hommes est de 41,2 ans

CCFE, les moyens humains et financiers

LES FINANCES

En 2016, les élus des 5 Communautés de Communes appelées à fusionner pour former Forez-Est, accompagnés d'un bureau d'études, avaient mené des travaux préalables à la fusion, notamment :

- Approfondissement du scénario de fusion, en ce qui concerne les compétences : convergences, difficultés, gouvernance, finances ;
- Prospective financière ;
- Organisation de groupes thématiques de travail composés d'élus et de techniciens pour mesurer l'impact de la fusion pour chacune des compétences exercées par les 5 EPCI.

Cependant, au 1^{er} janvier 2017, les partages de l'actif et du passif des ex Communautés de Communes de Forez en Lyonnais et du Pays de Saint-Galmier n'étaient pas terminés. CCFE a donc dû élaborer des documents budgétaires pour l'année 2017 avec une grande prudence.

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d'orientations budgétaires réalisé le 22 mars 2017 était porteur de 3 grandes orientations :

- Faire de ce nouvel EPCI une collectivité de projets en mesure de tenir sa place au sein des EPCI du département de la Loire,
- Répartir les investissements et les actions de façon équilibrée et équitable sur l'ensemble du territoire,
- Apporter un soutien équitable aux communes membres et établir un partenariat constructif avec elles.

LA FISCALITÉ 2017

Par délibérations du 12 avril 2017, le Conseil communautaire a décidé :

- Maintien des taux moyens pondérés calculés par la DGFIP (taux des 5 EPCI fusionnés), sans augmentation ;
- Application d'un lissage des taux de 12 ans pour les 3 taxes ménages et de 4 ans pour la CFE (lissages maximum légaux).

Ainsi, les taux intercommunaux appliqués sur le territoire de chaque ex EPCI rejoindront les taux cibles dans les délais respectifs de 12 et 4 années.

- Fixation des abattements intercommunaux de TH au minimum légal ;
- Pas d'institution d'abattement général à la base ;
- Pas d'institution d'abattement spécial à la base ;
- Fixation d'une base minimum de CFE en fonction du chiffre d'affaire des entreprises ;
- Exonération et abattements de CFE : création et reprises d'entreprises ; lutte contre la pollution ; domaine culturel.

	Taux d'imposition 2017	produit fiscal 2017
Taxe d'Habitation	10,55	9 028 276
Taxe Foncière (Bâti)	2,37	1 695 114
Taxe Foncière (Non Bâti)	4,46	119 865
Contribution Foncière des Entreprises	24,68	5 917 992

- Institution de 5 zonages pour la tarification de l'enlèvement des ordures ménagères.

Les Communautés de Communes de Balbigny, des Collines du Matin et de Feurs en Forez avaient institué la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur leur territoire (pour la CC de Balbigny, il s'agit de la REOMI). Les déchets sont donc gérés en budgets annexes sur ces 3 territoires.

La Communauté de Communes de Forez en Lyonnais et du Pays de Saint-Galmier avaient mis en place la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En 2017, les 2 taux de TEOM ont été conservés et les déchets de ces 2 territoires sont gérés sur le budget principal de Forez-Est :

- 11,57% sur le territoire des 2 anciennes communes de la CCFL ;
- 9,45% sur le territoire des anciennes communes de la CCPSG.

Le rapport de TEOM de 2017 a été de 2 942 550 €

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

En 2017, la CCFE a versé un grand nombre de subventions et participations à divers bénéficiaires afin de soutenir leurs actions.

Celles-ci s'élevaient à 1 087 600 € au budget général et à 49 657 € au budget petite enfance, soit un montant total de 1 137 257 €.

LES BUDGETS

Le 12 avril 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est a voté 23 budgets : le budget général de Forez-Est et 22 budgets annexes issus des Communautés de Communes qui ont fusionné et qui, dans l'attente d'une étude plus approfondie ont été conservés :

- 3 budgets issus de l'ex Communauté de Communes de Feurs en Forez :
 - Le budget "Zones économiques"
 - Le budget "assainissement zone artisanale"
 - Le budget "élimination des déchets"

- 5 budgets issus de l'ex Communauté de Communes des Collines du Matin :
 - Le budget "lotissement croix Rampeau"
 - Le budget "Zones d'activités"
 - Le budget FADEL
 - Le budget SPANC
 - Le budget "déchets ménagers"

- 2 budgets issus de l'ex Communauté de Communes de Balbigny :
 - Le budget "Ateliers Partagés"
 - Le budget "ordures ménagères"

- 7 budgets étaient issus de l'ex Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais :
 - Le budget "Petite enfance"
 - Le budget "Café-restaurant de Maringes"
 - Le budget "ZAC Croix Chartier"
 - Le budget "Zones artisanales"
 - Le budget "Immobilier d'entreprises"
 - Le budget "Zone de Montfuron"
 - Le budget "Résidence d'entreprise"

- 5 budgets étaient issus de l'ex Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier :
 - Le budget "ZA de Cuzieu"
 - Le budget "ZA de Bellegarde"
 - Le budget "ZA de Veauche"
 - Le budget "Hôtel d'entreprises"
 - Le budget "PLIE du Forez"

► LE BUDGET GÉNÉRAL

Les résultats 2017 du budget principal sont les suivants :

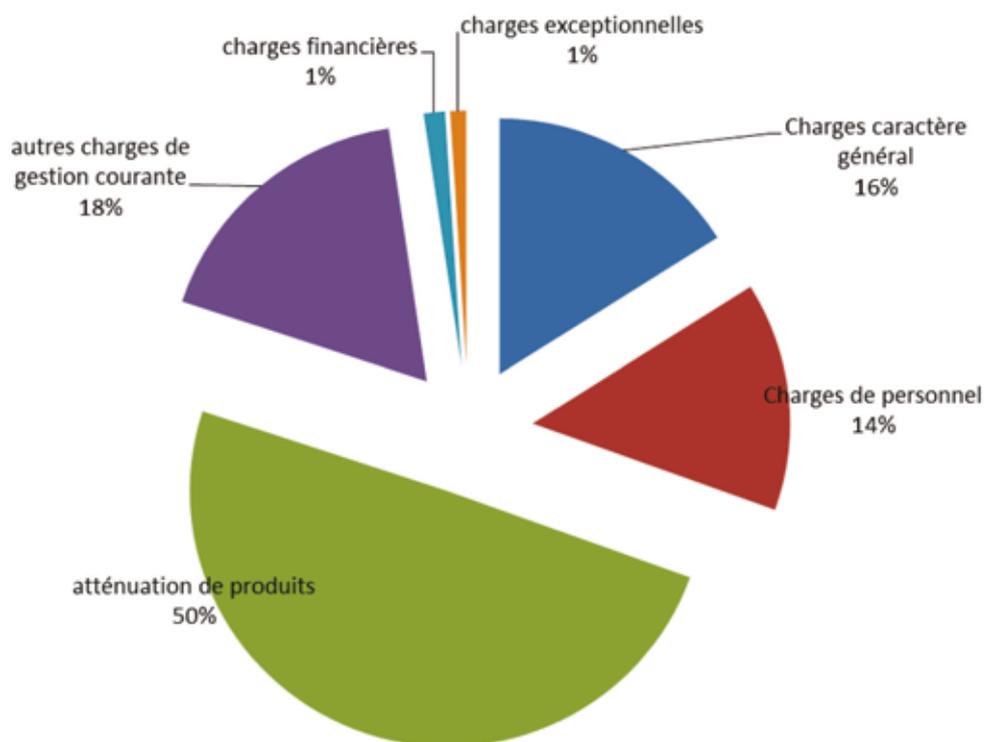
BUDGET GENERAL 2017 CCFE			
	investissement	fonctionnement	total
Reprise des résultats 2016	8 143 916,62	3 802 647,11	11 946 563,73
Recettes 2017	3 554 504,58	36 071 823,80	39 626 328,38
Dépenses 2017	10 189 303,34	28 456 628,15	38 645 931,49
Résultat de l'année 2017	-6 634 798,76	7 615 195,65	980 396,89
Résultat de clôture 2017	1 509 117,86	11 417 842,76	12 926 960,62

Section de fonctionnement

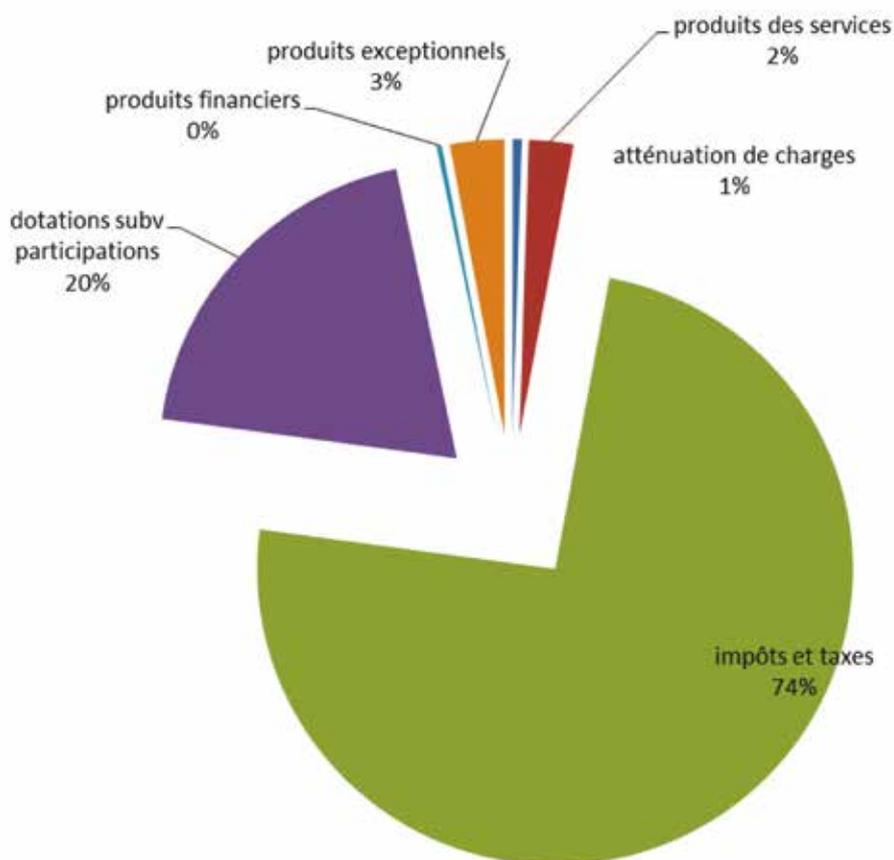
DEPENSES			RECETTES		
ART	désignation	dépenses 2017	ART	désignation	Recettes 2017
011	Charges caractère général	4 306 175,30	013	atténuation de charges	180 039,44
012	Charges de personnel	3 879 044,45	70	produits des services	873 144,08
014	atténuation de produits	13 307 431,66	73	impôts et taxes	26 715 581,63
65	autres charges de gestion courant	4 721 371,62	74	dotations subv participations	7 058 129,62
66	charges financières	363 463,45	75-76	produits financiers	111 622,95
67	charges exceptionnelles	272 971,98	77	produits exceptionnels	1 062 568,45
	Dépenses Réelles fonctionnement	26 850 458,46		Recettes Réelles Fonctionnement	36 001 086,17
042	opérations d'ordre entre sections	1 606 169,69	042	opérations d'ordre entre sections	70 737,63
022	dépenses imprévues	0,00			
023	virement section d'investissement	0,00			
	TOTAL dépenses	28 456 628,15		TOTAL recettes	36 071 823,80
			002	résultat n-1	3 802 647,11
				résultat 2017	11 417 842,76

CCFE, les moyens humains et financiers

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL 2017



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL 2017

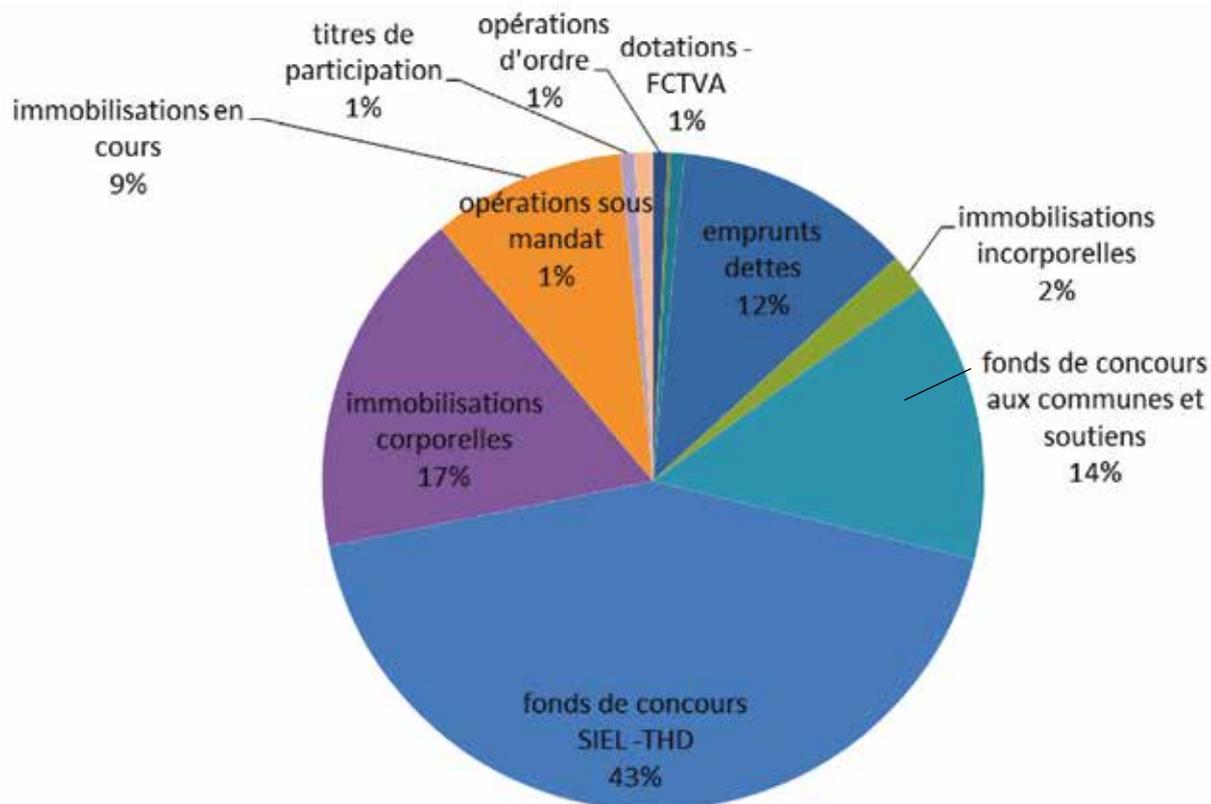


Section d'investissement

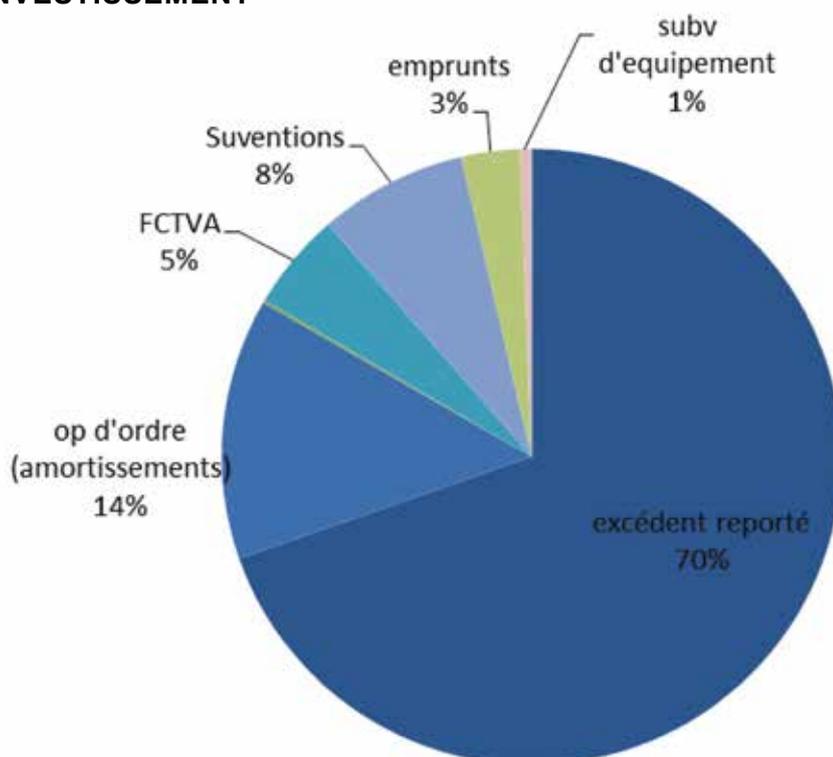
CHAP	désignation	CA 2017	CHAP	désignation	CA 2017
001	déficit reporté	0,00	001	excédent reporté	8 143 916,62
040	opérations d'ordre	70 737,63	024	pdts de cession	0,00
041	opérations patrimoniales	16 943,02	040	op d'ordre	1 606 169,69
10	dotations - FCTVA	66 626,62	041	op patrimoniales	16 943,02
16	emprunts dettes	1 183 905,05	10	FCTVA	598 241,81
20	immobilisations incorporelles	191 178,18	13	Suventions	906 084,01
204	fonds de concours aux communes et soutiens	1 408 623,77	16	emprunts	357 185,27
	fonds de concours SIEL	4 380 000,00			
21	immobilisations corporelles	1 742 513,00	204	subv d'equipement	63 276,16
23	immobilisations en cours	965 649,64	23	immobilisations en cours	6 604,62
26	titres de participation	69 925,00			
458101	opérations sous mandat	93 201,43	458201		0,00
	TOTAL DEPENSES	10 189 303,34		TOTAL RECETTES	11 698 421,20
				résultat d'investissement	1 509 117,86
				résultat total	

CCFE, les moyens humains et financiers

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les résultats 2017 de tous les budgets de Forez-Est

	BUDGET	resultat 2017		TOTAL 2017
		FONCT	INV	
BUDGET PRINCIPAL CCFE		11 417 842,76	1 509 117,86	12 926 960,62
Petite enfance		139 816,19	-186 700,79	-46 884,60
EX CCBY	BY ORDURES MENAGERES	275 453,11	201 362,55	476 815,66
	BY ATELIERS PARTAGES	54 966,05	44 330,94	99 296,99
CCFF	FF ORDURES MENAGERES	256 710,86	78 788,49	335 499,35
	FF Assainissement	10 842,86	61 874,76	72 717,62
	FF Zones economiques	0,00	-962 305,42	-962 305,42
CCCM	CM ORDURES MENAGERES	318 671,31	177 782,39	496 453,70
	CM SPANC	8 997,88	18 653,95	27 651,83
	CM t croix rampeau (éco hameau)	88 710,40	-386 765,50	-298 055,10
	CM Zones d'Activités	162 258,05	-664 572,34	-502 314,29
	CM FADEL	24 908,24	-26 527,92	-1 619,68
PSG	PSG ZA Bellegarde	-1 800,00	-46 641,00	-48 441,00
	PSG ZA Cuzieu	0,00	0,00	0,00
	PSG ZA veauche - les loges	0,00	-773,20	-773,20
	PSG PLIE	351 942,81	0,00	351 942,81
	HOTEL d'entreprises	-7 000,00	33 170,14	26 170,14
	FL résidence d'entreprise	27 109,50	-15 239,86	11 869,64
	FL immobilier d'entreprises	-5 674,66	110 468,89	104 794,23
	FL ZE Montfuron	0,00	-132 937,89	-132 937,89
	café Maringes	-3 262,99	2 528,68	-734,31
	ZA St-Médard Chevrières	-43 310,77	0,00	-43 310,77
	ZAC Croix Chartier	-957 234,47	104 310,71	-852 923,76

CCFE, un territoire dynamique

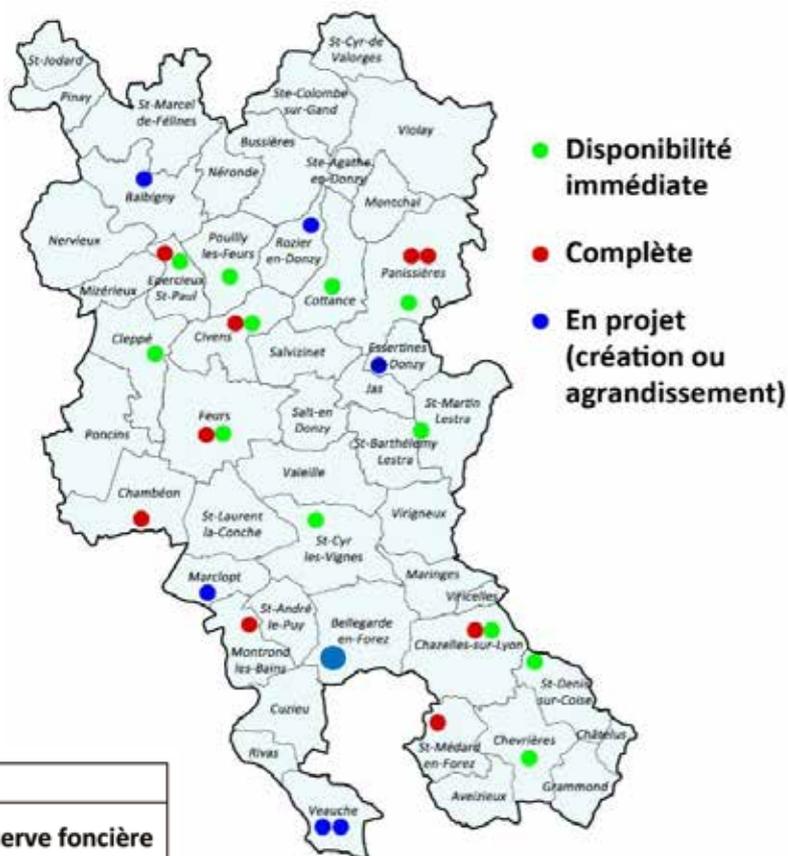
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS

Pour accompagner le développement des entreprises du territoire et favoriser l'implantation d'activités, Forez-Est gère, depuis le 1^{er} janvier 2017, 27 zones d'activités intercommunales dont :

- 9 complètes
- 12 avec de la disponibilité immédiate
- 6 en projet

ZONES ÉCONOMIQUES DE FOREZ-EST



surface				
totale	utile	occupée	disponible (équipée)	réserve foncière
275,98	179,28	93,14	25,21	9,85

→ EN 2017, L'ACTION DE FOREZ-EST S'EST NOTAMMENT TRADUITE PAR :

- L'accueil et le suivi de 50 porteurs de projets en recherche de foncier dont 10 via la mission de promotion prospection implantation ;
- La vente de 27 230m² de terrains sur les zones d'activités.

Acquéreurs	Type d'activité	Biens	Commune
Concept Num	Etude, conception, usinage 3D	Terrain ZA Les Places 2705 m2	Civens
Entre Piscines et Jardins	Aménagement paysagers	Terrain ZA Bois Vert 1458 m2	Epercieux St Paul
Dulac	Contrôle technique automobile	Terrain ZA Forum 2 2648 m2	Feurs
Chavand	Rôtisserie	Terrain ZA Lestra 544 m2	St Barthélémy Lestra
Alphatraite	Achat/ revente/réparation installation matériel agricole	Lot 1 et 2 ZA Les Granges (compromis) 4441 m2	St-Cyr-les-Vignes
Poyet Immo	Travaux publics / assainissement individuel	Terrain ZAC Croix Chartier 3700m2	St Denis sur Coise
SAS Méthamoly	Unité de Méthanisation	Terrain ZAC Croix Chartier 11734 m2	St-Denis-sur-Coise

► TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNALES

Pour rappel, la loi "Notre" n°2015-991 du 7 août 2015 impose le transfert des zones d'activités communales aux EPCI.

Suite au recensement des zones d'activités économiques communales en vue de préparer le transfert, une vingtaine de zones d'activités communales ont été identifiées.

- ZA communale en cours d'aménagement et de commercialisation
- ZA communale achevée



CCFE, un territoire dynamique

LA GESTION DE LOCAUX DÉDIÉS À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

► BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES GÉRÉS PAR FOREZ-EST :



► VENTE DE BÂTIMENTS À DESTINATION D'ENTREPRISES :

Acquéreurs	Type d'activité	Biens	Commune
SCI Montalier	Signalétique Enseigne	Module entreprise ZA Montalègre	Chazelles sur Lyon
Arpegy	Accessoires cheminées	Module Atelier partage ZA du Crozet	Panissières
SARL Transports Fougère	Transport	Module Atelier partage ZA du Crozet	Panissières

► LOCATION DE BÂTIMENT À DESTINATION D'ENTREPRISES :

- Atelier partagé (Panissières) : location à SPIE jusqu'au 24/11 (atelier 250m² disponible)
- Ateliers partagés ZA Bois Vert 2 (Épercieux) : location de 2 ateliers à Néo-Marine et à Innov'action
- Résidence d'entreprises (Chazelles) : location de 3 ateliers et de 7 bureaux :
 - Ateliers occupés à 100% : location à T2MP, Digits, TBM
 - Bureaux occupés à 70% (2 bureaux disponibles) : location à Amilease, Collman Solutions, Art Vision, Artesol, Giraudier architecte
- 2 Modules d'entreprises (Chazelles) : 1 en location à CVE / 1 en occupation sans titre
- Pépinière d'artisans d'art de la Chapellerie (Chazelles) : 5 ateliers (2 départs fin 2017)

FIN DU SYNDICAT MIXTE ZAIN LOIRE CENTRE AVEC LE RETRAIT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

A la suite de la publication de la loi NOTRE, Monsieur le Préfet de la Loire a demandé au Département de la Loire de se retirer du syndicat mixte : le Département ne peut plus exercer la compétence en matière de développement économique. Le retrait du Département a pour conséquence de rendre le périmètre identique à celui de Forez-Est.

La Communauté de Communes de Forez-Est va ainsi reprendre l'intégralité du passif et de l'actif du Syndicat : transfert des terrains, les concessions d'usage temporaire des terrains, la concession d'aménagement de la zone de Font de l'Or, les conventions de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties avec les communes de Balbigny et Cleppé.

Reprise des emprunts : capital restant dû à rembourser 3 455 219 € au 1^{er} janvier 2018 et intérêts : 373 303 €.

LA MISSION PROMOTION PROSPECTION IMPLANTATION

Participation à une mission ayant pour objectif de démarcher des entreprises extérieures pour s'implanter sur le territoire (développement exogène) suite à la fermeture de l'ADEL 42.

Roannais Agglomération assure le portage de la mission MPPI pour le compte des Communautés de Communes de Charlieu-Belmont Communauté, de Forez-Est et du Pays d'Urfé.

La participation versée sur 2017 par la CCFE à Roannais Agglomération au titre de la MPPI est de 7500 € .

ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

► **PARTICIPATION AU FORUM DE L'EMPLOI "LES MONTS DU LYONNAIS RECRUTENT"** le 15 septembre à Chazelles-sur-Lyon, avec 280 visiteurs (80% de demandeurs d'emplois) et une bonne satisfaction des entreprises des profils adaptés aux offres proposées.

► **PARTENARIAT AVEC LE CLUB D'ENTREPRISES ACCTIFS**

La Communauté de Communes de Forez-Est a poursuivi le partenariat avec le club d'entreprises ACCTIFS, qu'avait initié l'ex Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier.

Cette association des chefs d'entreprise et cadres du tertiaire et de l'industrie du Forez Sud est un appui au développement et à la dynamique économique locale.



CCFE, un territoire dynamique

SOUTIEN AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

► OPÉRATIONS COLLECTIVES DÉJÀ EN COURS :

→ OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION EN MILIEU RURAL DES MONTS DU LYONNAIS

Sur les 9 communes de Forez-Est couvertes par ce programme porté par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 8 entreprises (commerces/artisans) ont déposé des dossiers de demandes d'aides directes à l'investissement, dont 7 ont eu une validation.

→ OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION EN MILIEU RURAL DU ROANNAIS

7 entreprises implantées sur la commune de Balbigny ont bénéficié d'aides directes pour un montant total de 47 844,20 € pour leurs investissements.

► ACTIONS NOUVELLES SUR 2017 :

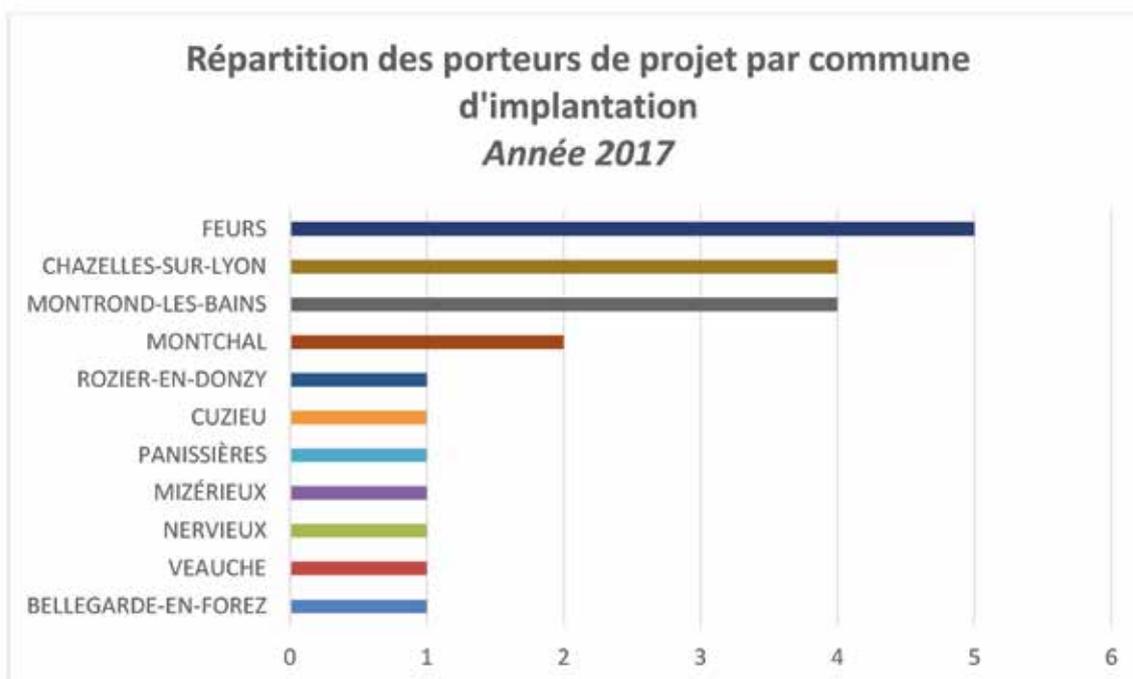
→ UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC INITIATIVE LOIRE

Soucieux de rechercher et favoriser les conditions de réussite des projets des créateurs / repreneurs, la CCFE a souhaité poursuivre le partenariat avec l'association INITIATIVE LOIRE, initié par l'ex Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier.

INITIATIVE LOIRE, membre du réseau France Initiative, est le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement de la création / reprise d'entreprises.

Elle attribue notamment des prêts d'honneur destinés à conforter les apports personnels des porteurs de projet et des prêts à taux zéro CCFE, pour les professionnels implantés sur le territoire de la CCFE uniquement.

Zone Forez Est	2016	2017
Nombre de personnes rencontrées et accompagnées	27	30
Nombre de Projets examinés en comité	24	27
nombre de Projets acceptés	21	23
Nombre d'aides octroyées	35	25
<i>dont Prêt d'honneur</i>	19	22
<i>dont Prêt d'honneur croissance</i>	1	0
<i>dont PH CCPSG/ PH Forez Est</i>	1	3
<i>dont prêt NACRE</i>	11	
<i>dont subventions régionales / Declic Prim</i>	3	0
Montant des aides octroyées sous forme de prêt à taux 0 et subv	172500	164500
Montant octroyé au titre de l'enveloppe PH CCPSG	4500	19500
Nombre de porteurs de projet financés	24	25
Nombre d'emplois induits par les créations/reprises d'entreprises financées	43,5	37
Nombre d'emplois créés par projet	2,07	1,61
Nombre de suivis d'entreprises	25	26
Taux de pérennité à trois ans		
effet levier	6,29	5,52
Montant de prêt bancaire mobilisé (en €)	1084700	908140
montant moyen de prêt bancaire accordé par projet (en €)	51652,38	39484,35



CCFE, un territoire dynamique

POLITIQUE CONTRACTUELLE

► SIGNATURE D'UN CONTRAT AMBITION RÉGION POUR LA PÉRIODE 2017/2020

La Région, en tant que chef de file en matière de développement et d'aménagement du territoire, a décidé de créer un nouveau cadre d'intervention régionale pour l'aménagement et le développement des territoires de la région Auvergne Rhône-Alpes, en lien direct avec les EPCI. A ce titre, elle a déployé un nouvel outil contractuel dénommé "Contrat Ambition Région". Ce contrat formalise, sur la base de la stratégie de développement local, les modalités et l'engagement financier de la Région en faveur du territoire de la CCFE pour 3 ans.

Les projets d'investissements communaux répondent aux deux grandes orientations suivantes :

Orientation 1 : Affirmer l'identité urbaine – rurale du territoire pour en faire un élément d'attractivité

- 1.1 Accompagner et soutenir les communes dans leurs plans et stratégies d'aménagement : 7 opérations communales
- 1.2 Préserver et renouveler le patrimoine bâti du territoire : 12 opérations communales

Orientation 2 : Accompagner la croissance démographique du territoire

- 2.1 Élever le niveau d'équipements et de services sur le territoire : 10 opérations communales
- 2.2 Diversifier l'offre d'habitat et valoriser les équipements culturels structurants : 3 opérations communales et 1 opération intercommunale.

Au total, ce sont 2 910 000 € alloués à Forez-Est, pour un montant total d'investissement de 18 799 249 €



Le contrat Ambition Région a été validé par la CCFE le 14 juin 2017 et par la commission permanente de la région Auvergne Rhône-Alpes le 29 juin 2017.

Photo dessus : signature officielle du Contrat Ambition Région à l'Equi forum le 21 décembre 2017 en présence de Monsieur Brice Hortefeux, Vice-Président de la Région à l'Aménagement du territoire, et à la Solidarité avec les territoires auvergnats, Jean-Michel Merle, Président de la CCFE et Jean-Pierre Taite, 1^{er} Vice-Président à l'Économie.

1- AFFIRMER L'IDENTITÉ URBAINE-RURALE DU TERRITOIRE POUR EN FAIRE UN ÉLÉMENT D'ATTRACTIVITÉ

Accompagner et soutenir les communes dans leurs stratégies d'aménagement

Commune	Projet	Coût total HT	Subventions
Balbigny	Aménagement de la traversée de la ville	190 300 €	57 090 €
Chevrières	Rénovation du centre bourg	1 485 000 €	50 000 €
Essertines-en-Donzy	Travaux d'aménagement parking et centre bourg	118 314 €	30 000 €
Neronde	Aménagement global du bourg	328 475 €	30 000 €
Panissières	Aménagement global du bourg	400 000 €	123 000 €
Veauce	Réaménagement du centre bourg	6 359 000 €	454 000 €
Violay	Réaménagement du centre bourg	823 975 €	70 000 €

Préserver et renouveler le patrimoine bâti du territoire

Commune	Projet	Coût total HT	Subventions
Avezieux	Réhabilitation d'une salle polyvalente	949 483 €	85 500 €
Balbigny	Requalification de l'Espace Lumière	167 965 €	41 976 €
Cottance	Rénovation de la toiture de l'église	175 000 €	30 000 €
Cuzieu	Agrandissement du centre technique	66 373 €	30 000 €
Grammond	Réfection toiture et verrière d'un gymnase	157 800 €	48 000 €
Montchal	Rénovation de la mairie	140 000 €	30 000 €
Pouilly-les-Feurs	Aménagement d'un local technique	90 985 €	36 000 €
Saint-Cyr-les-Vignes	Réfection de la toiture de la mairie	133 303 €	51 000 €
Saint-Laurent-la-Conche	Réfection de la toiture de la salle des fêtes	162 582 €	37 000 €
Saint-Martin-Lestra	Rénovation de la chaudière et de l'éclairage de la salle d'animation	87 374 €	30 000 €
Sainte-Colombe-sur-Gand	rénovation ancien bâtiment cœur du village	162 582 €	30 000 €
Vaille	Mise en accessibilité de l'église et de la mairie	94 663 €	37 000 €

CCFE, un territoire dynamique

2- ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Élever le niveau d'équipements et de services sur le territoire

Commune	Projet	Coût total HT	Subventions
Bellegarde-en-Forez	Extension du restaurant scolaire et rénovation de la salle des fêtes	470 223 €	86 000 €
Chazelles-sur-Lyon	Réhabilitation de la salle cinéma théâtre Marcel Pagnol	1 605 707 €	268 000 €
Civens	Construction d'une salle associative	250 000 €	76 000 €
Cleppé	Création d'une bibliothèque	170 000 €	31 400 €
Feurs	Aménagement et création d'un terrain de football synthétique	180 000 €	50 000 €
Montrond-les-Bains	Création d'un pôle de tennis avec Saint André le Puy	1 016 051 €	274 000 €
Rivas	Aménagement d'une voie verte	93 000 €	31 000 €
Salvizinet	Aménagement d'une zone verte de loisirs	230 700 €	32 000 €
Saint-Barthélémy Lestra	Création d'un espace rural d'animation culturelle	773 708 €	37 000 €
Virigneux	Achat et rénovation du dernier commerce "La Thoranche"	600 000 €	34 000 €

Diversifier l'offre d'habitat et valoriser les équipements culturels structurants

Commune	Projet	Coût total HT	Subventions
Marclopt	Rénovation d'une ancienne cure pour développer l'habitat	400 000 €	30 000 €
Rozier-en-Donzy	Rénovation du bâtiment Deyme	160 000 €	60 000 €
Feurs	Réhabilitation de commerces et habitat en centre ville	800 000 €	360 000 €
Communes ou /et Communauté de Communes Forez Est	Aménagement d'équipements culturels	à définir	240 034 €

► PRÉPARATION DU CONTRAT NÉGOCIÉ AVEC LE DÉPARTEMENT

En avril 2017, Monsieur Bernard Bonne, Président du Département, est intervenu en Conseil Communautaire pour présenter aux élus la procédure contractuelle du contrat négocié 2017/2021 permettant à la CCFE de bénéficier d'une enveloppe financière du Département au maximum de 4,1 millions d'euros pour soutenir les projets d'investissements intercommunaux ou communaux d'envergure intercommunale.

En juillet 2017 a eu lieu une réunion avec les 4 conseillers départementaux pour définir les orientations communautaires du contrat négocié.

1°/ Élever le niveau d'équipements et de service à la population ;

2°/ Renforcer l'attractivité du territoire notamment à travers le tourisme et la culture.

► CONTINUITÉ DES AUTRES PROCÉDURES CONTRACTUELLES

→ PROCÉDURE LEADER FOREZ

Suite à la dissolution du syndicat mixte des Pays du Forez, le programme "Leader" a été transféré à Loire Forez Agglomération au 1^{er} juillet 2017, qui assure le portage administratif et financier pour le compte des 122 communes appartenant aux 3 EPCI :

- La Communauté d'Agglomération Loire Forez (88 communes) ;
- La CCFE (27 communes) ;
- La Communauté Urbaine de Saint Étienne Métropole (7 communes).

Leader est un programme européen en faveur du développement territorial soutenant des projets pilotes en zone rurale.

Le territoire de Forez-Est bénéficie d'une enveloppe financière de 2,3 millions d'euros sur la période 2014/2020 pour :

- Valoriser les producteurs, les produits et les savoir-faire locaux ;
- Améliorer l'exploitation des ressources forestières ;
- Promouvoir la destination touristique Forez ;
- Soutenir l'entrepreneuriat rural.

→ PROCÉDURE AVEC LE ROANNAIS DANS LE CADRE DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL "ROANNAIS PAYS DE RHÔNE-ALPES"

Contrat de ruralité du Roannais 2017-2020 :

Le périmètre d'intervention est de 115 communes dont 13 communes de la CCFE.

Pour l'année 2017, les élus du PETR ont retenu au total 37 opérations participant à la stratégie du contrat de ruralité pour un montant de 9,5 millions d'euros de dépenses reposant sur quatre axes :

1. L'accès aux services publics et marchands et aux soins
2. La revitalisation des bourgs centres
3. L'attractivité du territoire
4. Les mobilités locales et l'accessibilité

Bilan :

- 15 opérations retenues au titre du contrat de ruralité via le Fonds de Soutien à l'Investissement Local FSIL "contrat de ruralité" pour un montant total de 614 572 €.
- 12 opérations retenues à la DETR pour un montant total de 919 000 € ;
- 4 opérations retenues au DSIL et FISAC pour un montant de 475 000 € ;
- 6 opérations non retenues.

Sur Forez-Est, 3 opérations ont été retenues : les travaux de l'école à St Jodard, l'agrandissement du groupe scolaire à Balbigny, l'aménagement du centre bourg à Violay.

Montant total des aides attribuées : 214 678 €

→ PROCÉDURE LEADER MONTS DU LYONNAIS

Pour assurer la poursuite des procédures contractuelles portées par le SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais) au profit des 9 communes de l'ex Communauté de Communes de Forez en Lyonnais, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a signé avec Forez-Est une convention d'entente .

Cette convention concerne l'animation et le fonctionnement du programme Leader autour de 8 actions :

Action 1 - OCMR Monts du Lyonnais – Dispositif d'aides à la modernisation des entreprises

Action 2 - Structurer l'offre commerciale, artisanale et en produits locaux par le développement des services à la population

Action 3 - Développer l'attractivité et l'offre touristique

Action 4 - Eau et Energie : Accompagner les agriculteurs et les entreprises

Action 5 - Développer les énergies renouvelables, accompagner le développement de la filière bois , valoriser les bio-déchets

Action 6 - Accompagner le développement de la plateforme de rénovation énergétique

Action 7 - Coopération culturelle avec un territoire en France ou à l'étranger

Action 8 - Création d'entreprises de proximité et insertion professionnelle

CCFE, un territoire dynamique

EMPLOI ET INSERTION

LE PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

Le PLIE du Forez (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a été créé en 2001. Depuis le 1er janvier 2017, la gestion administrative et financière du dispositif est portée par la Communauté de Communes de Forez-Est et regroupe 2 EPCI :

- La Communauté de Communes de Forez-Est (49 communes) ;
- La Communauté d'Agglomération Loire Forez (88 communes).

Caractéristiques du public accompagné

- 492 personnes accompagnées (50,80 % hommes et 49,20 % femmes) ;
- 245 sont allocataires du RSA (49,80 %) ;
- 146 personnes sont entrées sur le dispositif, 170 en sont sorties, dont 79 personnes ont accédé à une sortie positive (la sortie positive est prononcée à l'issue de 6 mois en situation d'emploi ou après la validation d'une formation qualifiante) soit un taux de sorties positives de 46,5%.

Depuis 2015, le rapprochement des structures œuvrant pour l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi a permis de faire émerger le dispositif L.O.I.R.E. (Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi).

L'État, le Département de la Loire, les collectivités porteuses de PLIE (Saint-Étienne Métropole, la Communauté de Communes de Forez-Est et Roannais Agglomération) et Pôle Emploi ont décidé de définir un cadre commun de partenariat afin de renforcer les moyens de l'inclusion et de la lutte contre l'exclusion des populations fragilisées.

Les publics cibles du dispositif sont les suivants :

- Les bénéficiaires du RSA ;
- Les personnes confrontées à un frein ou un cumul de freins socio-professionnels, inscrites ou non comme demandeur d'emploi à Pôle emploi.

► ACTIVITÉS ET ACTIONS :

→ ACCOMPAGNEMENT renforcé des publics dans le cadre des postes de référents de parcours d'insertion professionnelle avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Loire localisés sur l'ensemble du territoire sur 10 sites de proximité (Boën-sur-Lignon, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montbrison, Montrond-les-Bains, Panissières, Saint-Galmier, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Marcellin-en-Forez et Veauche).

→ SOUTIEN des structures d'insertion par l'activité économique qui constituent une étape importante pour les personnes en insertion professionnelle :

- 3 jardins d'insertion : Jardin d'Astrée (Saint-Etienne-le-Molard), Jardin d'Oasis (Saint-Just-Saint-Rambert), Jardin d'Avenir (Saint-Martin-en-Haut) ;
- 1 ressourcerie (récupération de meubles et objets divers qui seront démantelés ou réemployés) : Ressourcerie Fil à Fil (Chazelles-sur-Lyon).

Ce sont 22 personnes qui ont bénéficié de contrats aidés dans ces structures.

→ AIDE AUX PARTICIPANTS

- Apprentissage des savoirs de base : 37 personnes ;
- Soutien psychologique : 23 personnes ;
- Formation permis cariste : 6 personnes.

→ INTÉGRATION DIRECTE À L'EMPLOI NOTAMMENT PAR :

- La promotion et l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la Clause d'insertion sociale dans les marchés publics.

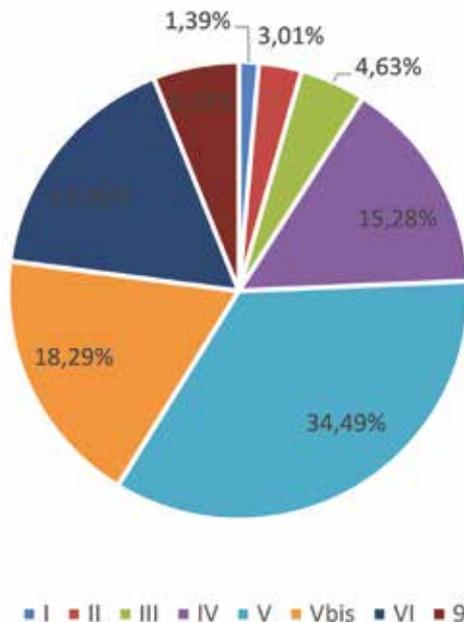
La Clause d'insertion, appelée également clause sociale ou clause sociale et environnementale, est un moyen juridique offert par le Code des Marchés Publics.

Les collectivités peuvent ainsi déterminer et inscrire un pourcentage d'heures de travail pour des personnes éloignées de l'emploi. Cela concerne aussi bien des marchés de travaux que de services.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : aide à la rédaction des articles avec les maîtres d'ouvrage publics ;
- Accompagnement des entreprises retenues : aide au choix des modalités de mise en œuvre et au recrutement des candidats ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la clause ;
- L'accompagnement des participants à l'emploi dans le cadre de mission d'intérim avec l'association d'entreprises Forez Entreprendre : 57 personnes ont réalisé des missions d'intérim.

► NIVEAU DE FORMATION

70% des personnes accompagnées ont un niveau de formation équivalent ou inférieur à un CAP

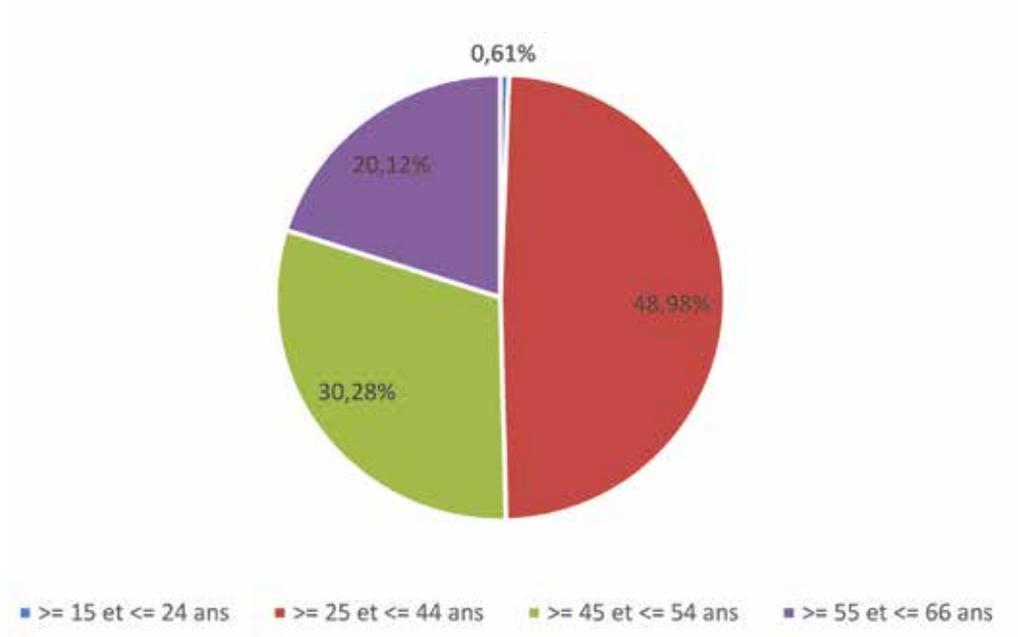


Niv I à III Niveau supérieur au Baccalauréat
Niv IV Niveau Baccalauréat
Niv V Niveau CAP BEP
Niv V bis CAP ou BEP non obtenu
Niv VI Niveau brevet des collèges
Niv 9 Personnes non scolarisées en France

CCFE, un territoire dynamique

► ÂGES

49 % des participants du PLIE ont entre 25 et 44 ans.



PRE (POINT RENCONTRE EMPLOI)

Un PRE est un lieu de recherche d'emploi, d'informations sur les métiers, les formations, les différents organismes d'insertion, etc. Tout ceci est en accès libre pour le public.

Ses objectifs sont d'informer, d'orienter, de conseiller et d'apporter un appui à un public en recherche d'emploi mais également d'accueillir les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle pour leurs permanences.

Il y a onze PRE sur le territoire du PLIE du Forez couvrant deux EPCI (Forez-Est et Loire Forez Agglomération).

Deux de ces PRE sont gérés par la CCFE (Feurs et Panissières), deux sont en gestion associative (Chazelles-sur-Lyon et Montrond-les-Bains) et un en gestion communale par la Ville de Veauche.

► LE BILAN DE FRÉQUENTATION DU PRE DE FEURS :

- 733 personnes suivies sur l'année ;
- 80 personnes accompagnées dans le cadre du PLIE ;
- 13 sorties positives (accès à un emploi de plus de 6 mois) ;
- 3 participants sont sortis du dispositif pour raison administrative (déménagement, décès, retraite, etc) ;
- 7 personnes ont abandonné.

► LE BILAN DE FRÉQUENTATION DU PRE DE PANISSIÈRES

- 348 personnes sur l'année ;
- 36 personnes accompagnées dans le cadre du PLIE ;
- 2 sorties positives (accès à un emploi de plus de 6 mois) ;
- 7 participants sont sortis du dispositif pour raison administrative (déménagement, décès, retraite, etc).

SANTÉ - VIVRE ET AIDER

Sur le territoire, deux maisons médicales de santé ont été implantées sur les communes de Panissières et Rozier-en-Donzy offrant divers services aux habitants (médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes...).

La CCFE a soutenu financièrement avec l'aide du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes la réalisation de ces équipements structurants destinés à l'offre de santé des habitants du territoire.



CCFE, un territoire attractif

TRAVAUX DE VOIRIE

La CCFE a assuré la continuité de la coordination et du suivi des opérations de travaux d'entretien de voirie des territoires ayant la compétence voirie ainsi que des opérations particulières engagées les années précédentes.

► LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE ONT CONCERNÉ :

- L'ex Communauté de Communes des Collines du Matin : travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE à hauteur de 532 00 € TTC ;
- L'ex Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais : travaux réalisés par l'entreprise COLAS à hauteur de 175 500 € TTC ;
- L'ex Communauté de Communes de Balbigny : travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA à hauteur de 751 200 € TTC.

► Les opérations particulières ont concerné :

- L'ex Communauté de Communes des Collines du Matin :
 - Abords de la Maison de Santé de Panissières ;
 - Abords de locaux sur la commune de Montchal ;
 - Création d'un tourne à gauche au carrefour du Roule à Panissières.
- L'ex Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier :
 - Création d'un cheminement piéton RD 1089 reliant Bellegarde à Saint-André-le-Puy.
- L'ex Communauté de Communes de Feurs en Forez :
 - Viabilisation de parcelle "Zone du Forum II".

BÂTIMENTS

La CCFE a assuré le suivi et l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'opérations d'aménagements telles que la réhabilitation de la déchetterie d'Epercieux-Saint-Paul, dont les travaux se termineront fin second semestre 2018.

Le Pôle Technique a entretenu l'ensemble des bâtiments de la collectivité qui comprennent :

- | | |
|---|-------------------|
| • Pôles : | 5 établissements |
| • Crèches et micro-crèches, RAM, Jardins d'enfants : | 14 établissements |
| • Musée et annexes, Cybercentre, Stade nautique, Office de Tourisme, Ludothèque : | 6 établissements |
| • Bâtiments professionnels (ateliers partagés, maisons de santé) : | 16 établissements |
| • Service Déchets : | 6 établissements |

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les équipes d'entretien du Pôle Technique ont en charge le fauchage et la tonte :

- Des abords des bâtiments de la collectivité ;
- Des abords et bassins de rétention ou d'orage des zones d'activité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► LE SCOT

A la création de Forez-Est au 1^{er} janvier 2017, les élus devaient faire un choix de schéma de cohérence territoriale. 3 solutions étaient envisageables :

- SCOT Loire Centre composé au 31/12/2016 des Communautés de Communes de Balbigny, des Collines du Matin, de Feurs en Forez, des Montagnes du Haut Forez, des Vals d'Aix et Isable, du Pays d'Astrée et du Pays entre Loire et Rhône ;
- SCOT Sud Loire composé au 31 décembre 2016 des Communautés d'Agglomération de St Etienne Métropole et de Loire Forez et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

A défaut de positionnement officialisé par délibération avant le 31 mars, la solution "par défaut" retenue était celle du périmètre de SCOT recouvrant la majorité de la population de Forez-Est, soit le SCOT Loire Centre.

Le Préfet a mis en œuvre l'article L143-7 du code de l'urbanisme, estimant que la solution par défaut (= au poids de population) ne permettait pas d'atteindre les objectifs de la loi pour les périmètres de SCOT.

Le Préfet a sollicité les EPCI par courrier du 23/01/2017 pour que ceux-ci proposent des périmètres de SCOT "pertinents", avant le 23 juillet 2017.

La Communauté de Communes de Forez-Est, le SCOT Loire Centre et le SCOT Sud Loire ont alors organisé différentes réunions d'échanges afin d'enrichir la réflexion des élus de Forez-Est pour une prise de décision.

Le 12 juillet 2017, le Conseil Communautaire de Forez-Est s'est prononcé en faveur de son intégration dans le périmètre du SCOT Sud Loire, aux côtés de Loire Forez Agglomération.

Au 1^{er} avril 2017
Forez-Est = SCOT Loire Centre



Au 5 novembre 2017
Forez-Est = SCOT Sud Loire



CCFE, un territoire attractif

L'arrêté préfectoral du 5 novembre 2017 portant modification du périmètre du SCOT Sud Loire acte le nouveau périmètre du SCOT Sud Loire avec :

- St Étienne Métropole ;
- Loire Forez Agglomération ;
- Communauté de Communes de Forez-Est ;
- Communauté de Communes des Monts du Pilat.

► ÉPURES

Le service aménagement du territoire a participé à de nombreuses réunions techniques ou thématiques organisées par l'agence d'urbanisme Epures. Sur 2017, le service a participé à 11 réunions techniques ; elles concernaient :

- La préparation de la contribution Sud Loire au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) ;
- Des groupes thématiques pour la préparation du programme partenarial 2018 ainsi qu'un groupe sur les échanges de données ;
- La préparation de la future Enquête Ménages Déplacements.

► AMÉNAGEMENT DES GARES

• Aménagement des gares : le service Aménagement du territoire a relancé les projets d'aménagements des gares de Veauche et Montrond-les-Bains, initiés par l'ex-CCPSG. Il a mis en œuvre les démarches administratives permettant une prise de décision sur ces projets début 2018. Une réflexion a par ailleurs été engagée sur l'aménagement de la gare de Feurs, en coordination avec le projet communal de réhabilitation du quartier.

POLITIQUE DU LOGEMENT

► PLANS LOCAUX D'URBANISME

Pour les documents d'urbanisme (PLU et cartes communales) le Pôle Aménagement conseille les mairies sur leurs projets d'élaboration / révision / modification, notamment par la participation aux réunions de travail, ainsi que dans la rédaction des propositions d'avis sur les projets arrêtés.

En 2017, en raison de la mise en place progressive du service, cette action n'a débuté qu'au mois de septembre.

Avis rendus par la CCFE sur les PLU communaux :

Avis rendus par la CCFE sur les PLU communaux :

COMMUNE	NATURE PROCEDURE	DATE ARRÊT	DATE RECEPTION	DATE AVIS
Rivas	révision	11/07/2017	07/08/2017	05/10/2017
Saint-Jodard	révision	22/09/2017	02/10/2017	15/11/2017
Chevrières	révision	30/06/2017	25/08/2017	15/11/2017
Saint-Barthélémy-Lestra	révision	29/08/2017	26/09/2017	19/12/2017
Vaille	révision	28/09/2017	19/10/2017	19/12/2017

Participation à des réunions de travail :

COMMUNE	NATURE PROCEDURE	DATE
Balbigny	Révision PLU	17/10/2017
Avezieux	Révision PLU	06/11/2017
Balbigny	Révision PLU	07/11/2017
Nervieux	Révision PLU	10/11/2017
Rivas	Révision PLU	16/11/2017
Montrond-les-Bains	Révision PLU	18/12/2017

► INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Permis de construire ;
- Permis d'aménager ;
- Déclarations préalables ;
- Certificats d'urbanisme ;
- Permis de démolir ;
- Autorisations de travaux.

CCFE, un territoire attractif

STATISTIQUES DOSSIERS ADS 2017

	COMMUNE	PC	PC MI	DP	DP MI	DPLot	PA	Cua	Cub	PD	AT	TOTAL
1	Avezieux	4	12	2	18	7		44			1	88
2	Balbigny	25		26				57	2	3	6	119
3	Bellegarde-en-Forez	4	7	3	21	2		68	2	1	3	111
4	Bussières	1		5				20				26
5	Chambéon	22		7				26		3		58
6	Chazelles-sur-Lyon	14	25	27	70	3		105	5	2	25	276
7	Civens	42		23				57	7		5	134
8	Cleppé	8		5				9				22
9	Cottance	6		5				13	3			27
10	Cuzieu	3	7	1	25	2	1	37	1	1		78
11	Épercieux-Saint-Paul	1						5	2			8
12	Essertines-en-Donzy	2		6					1			9
13	Feurs	54		84			1		1		25	165
14	Jas	2	4		2							8
15	Marclopt	4	10	12	3			4	1			34
16	Mizérieux	7		2					1			10
17	Montchal	5		4				29	2		1	41
18	Montrond-les-Bains	9	38	9	70	4	2	167	10		8	317
19	Néronde	1						7				8
20	Nervieux	4		8				13	6	1		32
21	Panissières	15		20			1	66	3	1	3	109
22	Pinay	5		1				2				8
23	Poncins	32		17				42	4		2	97
24	Pouilly-lès-Feurs	11		13					4			28
25	Rivas	1	4	5	10			16				36
26	Rozier-en-Donzy	11		15					3			29
27	Saint-André-le-Puy	4	6	2	24	2		49	4			91
28	Saint-Barthélemy-	3	3	5	3		2	8	2			26

	Lestra											
29	Saint-Cyr-de-Valorges											-
30	Saint-Cyr-les-Vignes	8	16		3	15		1	3		1	47
31	Sainte-Agathe-en-Donzy	1		2								3
32	Sainte-Colombe-sur-Gand	2		4				6				12
33	Saint-Jodard			3					1			4
34	Saint-Laurent-la-Conche	4	3	5	4	1		5			1	23
35	Saint-Marcel-de-Félines	2		6				5				13
36	Saint-Martin-Lestra	4	5	10	5							24
37	Saint-Médard-en-Forez	1	6	1	15			23	2		1	49
38	Salt-en-Donzy	6		10				14	2			32
39	Salvizinet	1		5					4	2		12
40	Vaille	3	2	5	3				2			15
41	Veauche	12	21	20	113	8	1	178	23	17		393
42	Violay	2		6								8
	-	346	169	384	389	44	8	1076	101	31	82	2630

PC	Permis de construire	PA	Permis d'aménager
PCMI	PC maison individuelle	Cua	Certificat d'urbanisme d'information
DP	Déclaration préalable	Cub	Certificat d'urbanisme opérationnel
DP MI	DP maison individuelle	PD	Permis de démolir
DP Lot	DP lotissement	AT	Autorisation de travaux

CCFE, un territoire attractif

► PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

En partenariat avec le Département de la Loire, la Communauté de Communes de Forez-Est a participé au dispositif d'amélioration de l'habitat privé par la signature d'une convention partenariale pour la période de 2014 à 2017.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Département de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé ;
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie) ;
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie (adaptation au handicap et au vieillissement).

Dès 2015, un accompagnement individuel a été proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Forez-Est a cofinancé les actions de ce programme habitat et a consacré des enveloppes financières sur 3 ans pour financer les projets. Les montants des aides ont été fixés par les anciennes Communautés de Communes composant Forez-Est.

De 2015 à 2017, des permanences pour les habitants ayant un projet de travaux ont été assurées par SOLIHA (anciennement le PACT LOIRE). Celui-ci était en charge de monter les dossiers de subvention.

BILAN PIG 2015-2017

	PROPRIETAIRES BAILLEURS (PB)		PROPRIETAIRES OCCUPANTS (PO)			TOTAL			
	LHI très dégradé	LD /FART	LHI	Autonomie / handicap	FART	TOTAL dossiers	TOTAL travaux	TOTAL aides financières	TOTAL aides CCFE
résultats	4	1	7	121	199	332	4 721 559 €	2 637 700,40 €	199 500 €
objectifs	17	6	33	141	201	398	Taux de réalisation de l'objectif = 83 %		

LHI : lutte contre l'habitat indigne

LD : légèrement dégradé

FART : Fonds d'aide à la rénovation énergétique

FIBRE OPTIQUE THD 42

Le déploiement de la fibre optique sur Forez-Est s'effectuant entre 2015 et 2019, les travaux ont été réalisés en 2017 sur un certain nombre de communes. Des réunions publiques ont été organisées sur 9 communes, elles actent la fin et la réception des travaux. Dans les 3 mois qui suivent cette réunion, les opérateurs peuvent venir desservir le secteur concerné par le point de mutualisation (il peut s'agir du quartier d'une ville ou de plusieurs communes).

En 2017, les réunions publiques se sont déroulées aux dates suivantes et ont concerné les points de mutualisation (PM) installés sur les communes de :



Commune	N° PM	Date de la réunion publique
AVEIZIEUX	127	19 mai 2017
VEAUCHE	135	10 juillet 2017
PONCINS	63	18 octobre 2017
PANISSIERES	67 et 68	25 octobre 2017
ST MARTIN LESTRA	77	26 octobre 2017
CHEVRIERES	128	31 octobre 2017
FEURS	71	16 novembre 2017
COTTANCE	66	18 décembre 2017
MARINGES	87	20 décembre 2017

Les habitants peuvent obtenir toutes les informations sur le site www.thd42.fr

► ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - AMÉLIORATION DE L'HABITAT

→ RÉNOV' ACTIONS 42

Pour encourager les habitants du territoire à améliorer la performance énergétique de leur maison, Forez-Est cofinance Rénov'actions42 avec d'autres collectivités.

Rénov'actions42 est un service public d'accompagnement gratuit.

Les habitants peuvent prendre rendez-vous avec un conseiller qui les orientera vers des artisans référencés et les guidera également pour le financement. En 2017, 357 ménages du territoire de Forez-Est ont bénéficié des conseils de Rénov'actions42 ; la participation de Forez-Est au financement de Rénov'actions42 a été de 6344€.



→ En parallèle, la Communauté de Communes a poursuivi l'opération "ISOLEZ DURABLE" pour les habitants de l'ex-Communauté de Communes de Balbigny en accordant une aide financière allant de 400 à 900 € (suivant les critères techniques et sociaux) pour des travaux d'isolation performante des logements anciens. Une convention avec l'Agence de l'Énergie et du Climat (ALEC) du département pour le suivi des dossiers a été signée pour un coût annuel de 134 €.

En 2017, la CCFE a aidé 7 foyers pour un montant de 3 800 € (essentiellement pour le changement de fenêtres)

► ADIL DE LA LOIRE - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Basée à St-Etienne, l'ADIL est un outil au service des particuliers, des communes et des acteurs de l'habitat. Elle donne des conseils neutres et objectifs sur les projets de construction, de travaux, d'achat / vente ou de location de logements. Elle a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. L'ADIL assure ses missions sous l'égide de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) qui anime le réseau des ADIL.

Ses missions et son fonctionnement sont prévus à l'article L366-1 du Code de la construction et de l'habitation. Elle est conventionnée par le Ministère chargé du logement.

En 2017, l'ADIL de la Loire a traité 545 demandes sur le secteur de Forez-Est, dont voici le détail :

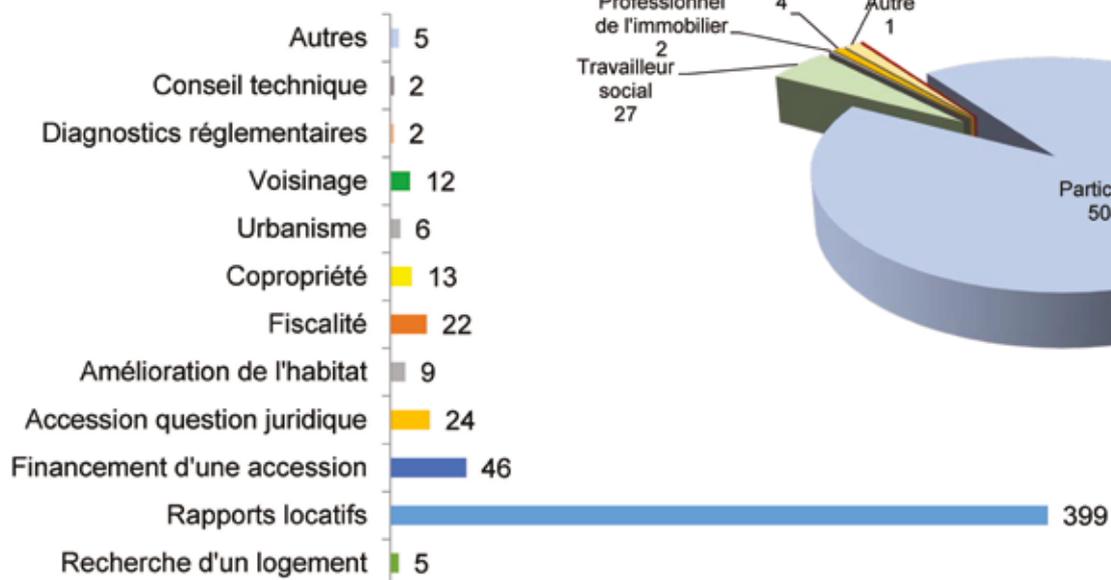
CCFE, un territoire attractif

CONSULTATION ADIL 2017

Commune	Nbre	Commune	Nbre
Avezieux	12	Pinay	0
Balbigny	33	Poncins	6
Bellegarde en Forez	4	Pouilly les Feurs	8
Bussières	19	Rivas	0
Chambéon	6	Rozier en Donzy	8
Châtelus	0	Sainte Agathe en Donzy	0
Chazelles sur Lyon	60	Saint André le Puy	32
Chevrières	0	Saint Barthelemy Lestra	3
Civens	2	Sainte Colombe sur Gand	18
Cleppé	0	Saint Cyr de Valorges	3
Cottance	3	Saint Cyr les Vignes	0
Cuzieu	11	Saint Denis sur Coise	1
Épercieux Saint Paul	0	Saint Jodard	0
Essertines en Donzy	1	Saint Laurent la Conche	0
Feurs	83	Saint Marcel de Félines	5
Grammond	0	Saint Martin Lestra	15
Jas	0	Saint Médard en Forez	7
Marclopt	2	Salt en Donzy	7
Maringes	0	Salvizinet	14
Mizérieux	5	Vailleille	3
Montchal	0	Veauche	88
Montrond les Bains	54	Violay	13
Nérondes	2	Viricelles	1
Nervieux	4	Virigneux	0
Panissières	12	Total	545

Nature des demandeurs

Thèmes de la consultation



► AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes de Forez-Est régit l'aire d'accueil "Les Prévoriaux" (voir photo), située sur la commune de Feurs créée à l'origine par la Communauté de Communes de Feurs en Forez. Elle a été mise en service le 1^{er} juillet 2014.

Cette aire d'accueil comprend 20 places, elle est composée de :

- 10 emplacements de 2 places dont 1 emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite ;
- 10 blocs sanitaires comprenant un WC et une douche ;
- 1 point de collecte des ordures ménagères.

Elle est ouverte toute l'année (hors fermeture exceptionnelle pour nettoyage);

L'aire d'accueil en quelques chiffres sur 2017 :

Nombre de personnes accueillies	257
Nombre d'utilisation des emplacements	358
Montant annuel de location places	8 104 €
Nombre de m³ d'eau consommés	613,46 m3
Montant annuel des m ³ d'eau consommés	2637,32 €
Nombre de KW/h consommés	44 765.15 KW/h
Montant annuel des KW/h consommés	7 390,13 €
Montant ANNUEL GLOBAL facturé	19 559,83 €
Montant ANNUEL perçu	16 914,18 €
Montant des impayés	2 645,65€



Parmi les 257 personnes accueillies, les résidents présents en 2017 étaient :

- 74 hommes,
- 71 femmes,
- 112 enfants (< 18 ans)

116 résidents sont restés moins de 15 jours et 141 sont restés entre 15 jours et 6 mois.

► AIRE DE GRAND PASSAGE À ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

La Communauté de Communes de Forez-Est participe également au fonctionnement de l'aire de grand passage située à l'Orme – Les Sources à Andrézieux-Bouthéon en partenariat avec les Communautés d'Agglomération de Saint-Étienne Métropole et de Loire Forez.

Cette aire de grand passage est utilisée occasionnellement lors de rassemblements culturels ou familiaux de voyageurs regroupant de 50 à 120 caravanes. Elle est ouverte six mois dans l'année, d'avril à septembre. D'une superficie de 25 000 m², elle est équipée de :

- 6 points de distribution d'eau potable (équipés chacun de 10 robinets) ;
- 2 points de vidange des eaux usées ;
- 1 point de collecte des ordures ménagères.

La société VAGO est chargée de la gestion de cette aire de grand passage.

En 2017, Forez-Est a participé au frais de fonctionnement de l'exercice 2016 de cette aire à hauteur de 8001,85 € (33 % de la dépense).

CCFE, un territoire attractif

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

► **OFFICE DE TOURISME** : bras armé de Forez-Est pour assurer la promotion touristique du territoire.

- Janvier 2017 : harmonisation des barèmes, exonérations et période de collecte de la taxe de séjour sur le territoire intercommunal ;
- De janvier à mai 2017 : des conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec les 4 offices de tourisme existants pour permettre d'assurer la continuité de la promotion touristique du territoire.

La Communauté de Communes de Forez-Est a approuvé la création d'un Office de TOURISME sous forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) par délibération du 22 février 2017.

Cet EPIC est opérationnel depuis mai 2017 et assure les missions suivantes :

- Accueil et information des touristes sur le territoire communautaire ;
- Promotion touristique du territoire communautaire en cohérence avec l'action de l'Agence de Développement et de Réservation Tourisme de la Loire et celle de Rhône-Alpes Tourisme ;
- Coordination des partenaires ;
- Conception, animation et coordination d'une politique locale du tourisme sur le territoire communautaire ;
- Vente des objets et des produits destinés à assurer la promotion du territoire ;
- Appui technique à la conception et à la réalisation de projets et d'opérations touristiques à caractère structurant ;
- Animation du montage et de la commercialisation de produits touristiques ;
- Exploitation, le cas échéant, d'installations touristiques, de loisirs, culturelles ou sportives, d'équipements collectifs, par délégation du service public ou tout autre type de conventions.

Pour réaliser ces missions, la Communauté de Communes de Forez-Est a voté l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement de 608 977€ et d'une subvention spécifique pour le soutien d'évènements touristiques et culturels de 10 500€ des 7 communes de l'ex Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier dans le cadre du schéma de développement touristique validé en 2014.

► VALORISER FOREZ-EST COMME DESTINATION DE RANDONNÉE

→ LE CHEMIN DE MONTAIGNE- GR 89

Communes concernées : Saint-Martin Lestra, Saint-Barthélemy-Lestra, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Feurs, Chambéon et Poncins soit 33 km de chemin de randonnée sur un tronçon actuel de 118 km au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Description des actions menées : installation de mobilier et de panneaux d'information le long du chemin soit 4 tables de pique-nique, 4 poubelles, 9 pupitres d'interprétation, 1 pupitre d'étape, 35 poteaux directionnels, un portillon, deux chicanes.

Communication : deux rando-fiches téléchargeables sur Internet (site CDRP 42), information relayée sur le site de l'Office de Tourisme, articles dans la presse, inauguration en 2018.



→ SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE- GR 765 EST

Communes concernées :

- Veauche et Rivas (3km) gérées par la CCFE
- St Denis sur Coise (3km), Chazelles sur Lyon et Saint Médard en Forez (6 km) gérées par le SIMOLY

Description des actions menées : étude/ repérage terrain pour pose de signalétique et mobilier pour la CCFE: 2 panneaux d'information et d'interprétation, 4 mâts directionnels, 2 tables de lecture.

→ OBSERVATOIRE DE LA NATURE, sentiers de découvertes

Initialement porté par la Communauté de Communes de Balbigny, ce projet a été repris par la Communauté de Communes de Forez-Est. Il vise le développement du tourisme vert tout en soulignant la richesse de la biodiversité locale et la valorisation du patrimoine architectural.

Basé autour du Pont Marteau*, il prévoit la réalisation de boucles de randonnées complémentaires dans un maillage de circuits existants pour assurer notamment la continuité des itinéraires.

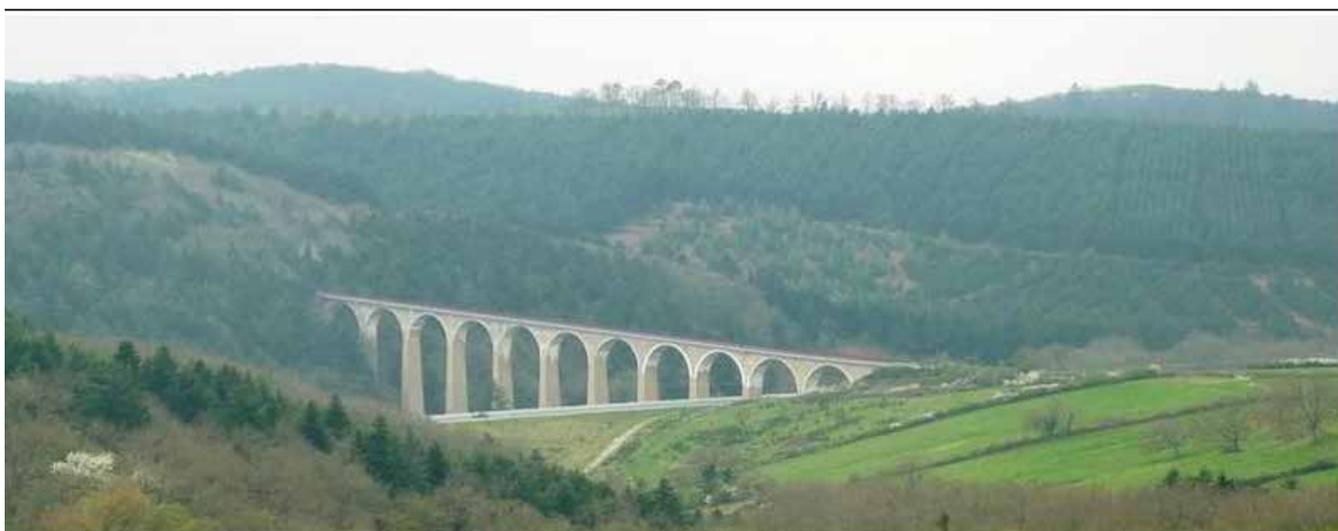
Plusieurs parcours de découvertes thématiques sont envisagés : faune, flore, milieu aquatique... certains avec des postes d'observations.

La thématique "Chiroptère" sera mise en avant en lien avec l'animation Natura 2000.

Une liaison avec "l'aire de service de la Loire" sera réalisée. Elle permettra depuis cet espace, la découverte du site en randonnée à pied ou à VTT. Un travail de collaboration avec deux techniciens des ASF est en cours afin de déterminer précisément le tracé.

Des points d'information seront installés au départ des circuits et des panneaux thématiques sur le cheminement. Le projet est subventionné par le 1% paysage ASF et la Région.

En 2017, des rencontres ont eu lieu avec les élus et les services concernés (Économie, Tourisme, Aménagement du Territoire) ainsi que des visites sur le terrain pour repérage des lieux.



**Le Pont Marteau (photo ci-dessus) est un viaduc situé en limite des communes de Bussières et de Sainte-Colombe-sur-Gand. Long de 320 mètres et haut de 50 mètres avec 12 arches, il a été construit pendant la première guerre mondiale. Inauguré en 1923, il servait à la ligne de chemin de fer reliant Balbigny à Régnay pour le train appelé « le tacot » mais par manque de rentabilité la ligne a été supprimée en 1939.*

CCFE, un territoire attractif

► STRATÉGIE TOURISTIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

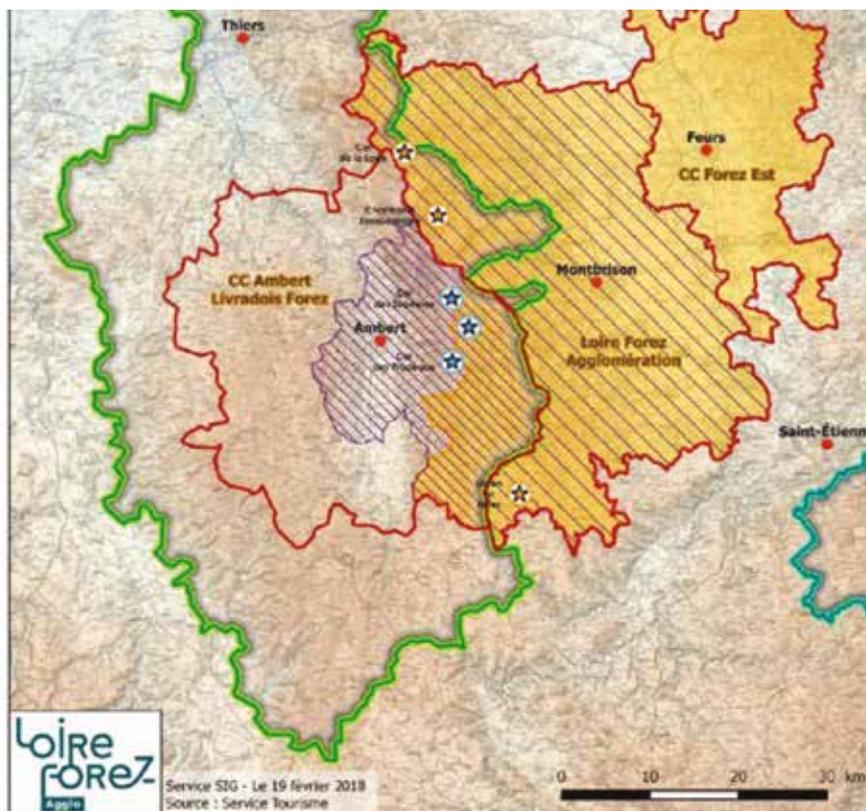
➔ PROJET "DESTINATION FOREZ"

Collectivités concernées : 3 EPCI concernées : CA Loire Forez (Chef de file)/ CCFE/ CC Ambert Livradois Forez

Objectifs : positionner le Forez comme une terre de contact, d'harmonie et d'attention et traduire ce positionnement en plan d'actions.

Description des actions menées : Chaque Office de tourisme a mené un diagnostic prospectif de son territoire.

Fin 2017 : Validation commune du cahier des charges pour la réalisation d'une étude marketing de la destination Forez.



→ TERRITOIRE D'EXCELLENCE PLEINE NATURE

La Région Auvergne Rhône-Alpes a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Territoire Excellence Pleine Nature" auprès des collectivités locales ou de leur regroupement.

Roannais Agglomération a répondu à cette candidature en associant les 5 EPCI correspondant à la destination Roannaise à savoir :

- Charlieu Belmont Communauté ;
- Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable ;
- Communauté de Communes du Pays d'Urfé ;
- COPLER ;
- Communauté de Communes de Forez-Est (pour les 13 anciennes communes de l'ex Communauté de Communes de Balbigny).

L'intérêt de s'associer à cette candidature est de bénéficier d'aides à destination des porteurs de projet tant publics que privés pour les actions suivantes :

- L'installation de prestataires et la création de services en vue de la création de produits touristiques ;
- Les investissements et les démarches qualité des sites ;
- Le déploiement d'une stratégie marketing (roannais tourisme) ;
- Le développement d'événements avec les professionnels.



CCFE, un territoire accueillant et

GESTION DES DÉCHETS

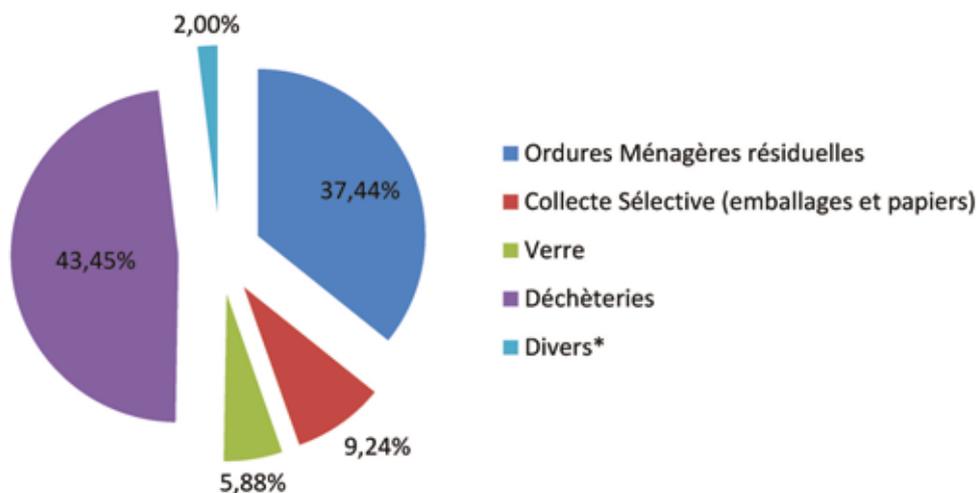
► INDICATEURS TECHNIQUES

Bilan des tonnages de déchets ménagers et assimilés (DMA) collectés en 2017

	CCFF (mixte rural)		CCCM (mixte rural)		CCFL (mixte rural)		CCBY (rural)		CCPSG (mixte urbain)		TOTAL CCFE (mixte rural)	
	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)	Tonnages (T)	Performance (Kg/hab/an)
<i>Population (INSEE 2014) en vigueur au 01/01/17</i>	16 583		7 843		10 723		10 794		21 193		67 136	
OM résiduelles	3 704	223	1 519	194	1 932	180	1 278	118	4 867	230	13 299	198
Emballages	906	55	92	12	209	19	256	24	1 211	57	3 283	49
Papiers			165	21	202	19	241	22				
Verre	477	29	280	36	355	33	388	36	590	28	2 090	31
Déchèteries	4 588	273	2 138	273	3 775	352	2 935	272	2 701	127	16 137	240
Divers*	132	3	19	2	136	7	41	4	383	18	711	11
TOTAL	9 807	583	4 214	537	6 609	616	5 140	476	9 752	460	35 522	529

*benne CTM, collecte des encombrants en porte-à-porte, collecte du verre et des cartons des commerçants, papiers de bureaux.

Répartition des DMA



En 2017, la masse totale de déchets collectés sur le territoire de la CCFE est de 35522 tonnes pour un ratio de 529 kg/hab/an.

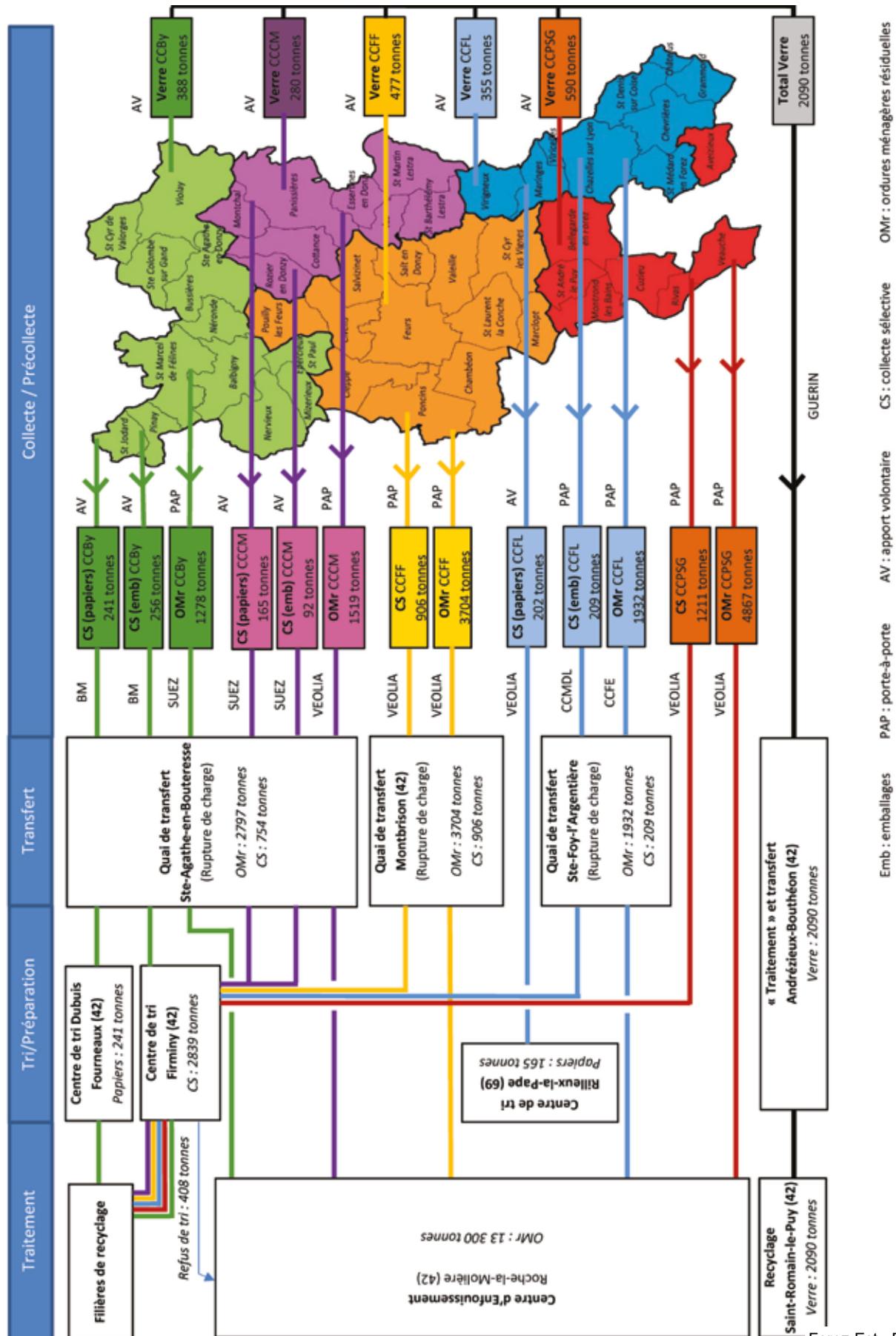
Le gisement de déchets collectés en déchèteries est important et représente 43,45% de la masse totale.

Les performances de collecte des ordures ménagères résiduelles sont très correctes en 2017. Elles sont évaluées à 198 kg/hab. Les bonnes performances sont accentuées par la redevance incitative en place sur le territoire de l'ex CCBY.

Comparatif ADEME (moyenne mixte) : 240 kg/hab en 2015

Comparatif ADEME (moyenne rural) : 207 kg/hab en 2015

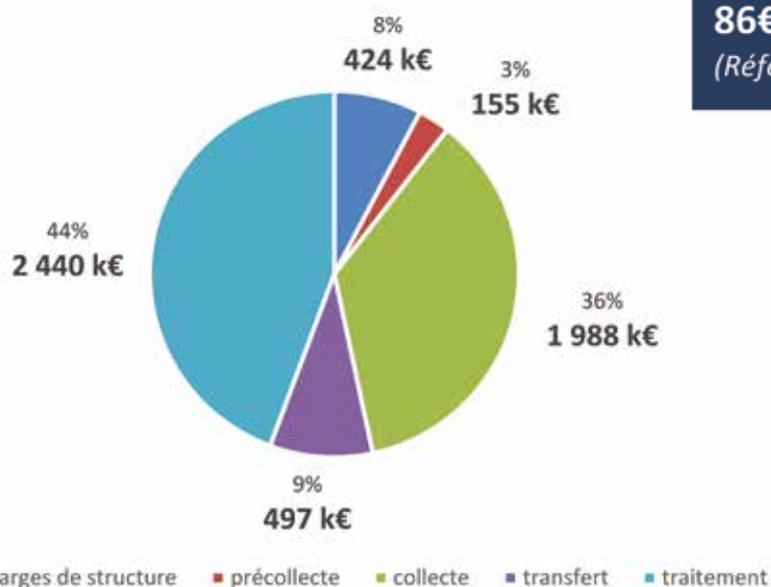
Synoptique des Ordures Ménagères et assimilés
(OMA = ordures ménagères résiduelles + emballages + papiers + verre) collectés en 2017



CCFE, un territoire accueillant et

► INDICATEURS FINANCIERS

Répartition du coût complet de la gestion des déchets

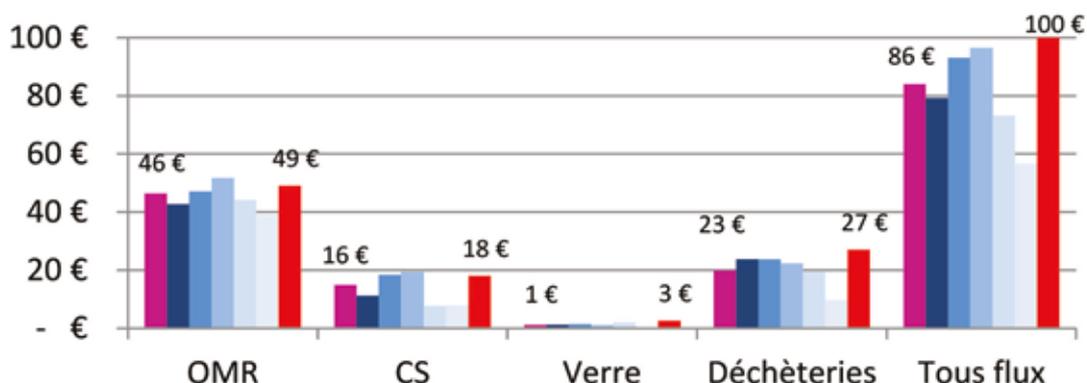


5,5 millions d'euros
de budget/an

86€/hab/an
(Référence nationale 100€/hab)

Les postes liés à la collecte et au traitement sont les plus importants et représentent 80% des coûts du service. Le budget global de gestion des déchets de la CCFE est évalué à 5,5 millions d'euros, soit une moyenne de 86€/hab/an inférieure à la moyenne nationale.

Coûts complets par flux de déchets (en €/hab)



Les différences de coûts observées entre chaque ex EPCI sont dues :

- Aux conditions contractuelles des marchés encore en cours ;
- À la typologie d'habitat ;
- Au niveau de service proposé aux usagers.

respectueux de son environnement

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

► LABELLISATION "TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE"

Le 20 mars 2017, la Communauté de Communes de Forez-Est a signé une convention « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » avec Madame la Ministre de l'Environnement et de l'Énergie. Cette convention porte sur 647 000 € de financement pour des actions en faveur d'une Mobilité Nouvelle (Etat 500 000 € - CCFE 147 000 €).



Présentation des Actions Mobilité du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte :

En direction des particuliers :

- Aide pour l'achat d'un vélo électrique : 25 % sur le prix HT, plafonné à 250 € et dans la limite de 400 vélos ;
- Aide pour l'acquisition d'un véhicule électrique neuf : 2 000 €, dans la limite de 100 voitures.

FOREZ EST
communauté de communes

Une aide
de la Communauté de Communes de Forez-Est

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Diminuez les coûts de vos trajets domicile-travail

Boostez votre pratique sportive

Apportez pour l'environnement et la qualité de l'air

PÉDALEZ BRANCHÉ

Jusqu'à **250€***
offerts pour l'achat d'un

VÉLO ÉLECTRIQUE

*25 % sur le prix d'achat HT, hors accessoires, plafonné à 250 €
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018 dans la limite de 400 vélos.

Informations www.forez-est.fr

Communauté de communes de Forez-Est
Antenne d'Eperoux - ZA Bois Vert - 42110 Eperoux-Saint-Paul
www.forez-est.fr

FOREZ EST
communauté de communes

FOREZ EST
communauté de communes

Une aide
de la Communauté de Communes de Forez-Est

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

ROULEZ BRANCHÉ

Jusqu'à **2 000€***
offerts pour l'achat d'un

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018 dans la limite de 100 véhicules.

Informations www.forez-est.fr

Communauté de communes de Forez-Est
Antenne d'Eperoux - ZA Bois Vert - 42110 Eperoux-Saint-Paul
www.forez-est.fr

FOREZ EST
communauté de communes

Afin de bénéficier de ces aides, des formulaires de préinscription sont à disposition des habitants dans les mairies du territoire et sur le site internet de la CCFE : www.forez-est.fr

En direction des communes :

- Aide pour l'achat d'un véhicule électrique neuf par commune : 6 000 € ;
- Aide pour l'installation d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques : 1 000 €.

Développement du covoiturage :

Mise en place de panneaux signalétiques aux aires de covoiturage.

CCFE, un territoire accueillant et

► PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte d'août 2015, fait obligation aux collectivités de plus de 20 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial.

Les objectifs sont :

- La réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Le développement des énergies renouvelables sur le territoire ;
- L'adaptation au changement climatique.

Tous les secteurs sont concernés : l'habitat, les déplacements, l'industrie, le tertiaire, l'agriculture.

La collectivité a une mission d'animateur du territoire et doit travailler en concertation avec les acteurs du territoire. Le PCAET est un document de planification qui sera validé par le Préfet.

Il est élaboré en trois étapes : le diagnostic, les orientations stratégiques, le plan d'actions.

Le 12 avril 2017, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la délibération pour la démarche Plan Climat Air Énergie Territorial. Le diagnostic est en cours.

→ COUCHES LAVABLES

En partenariat avec Madeleine Environnement et le Syndicat d'Études et d'Élimination des Déchets du Roannais (SEEDR), des kits de couches lavables ont été prêtés, pour une période de trois mois aux familles des territoires de l'ex-Communauté de Communes de Balbigny et de la COPLER. Une expérimentation positive car les deux familles du territoire ayant testé le kit de couches lavables ont été convaincues et sept familles sur le territoire de la COPLER.

La participation de la collectivité s'élève à 1 050 € (900 € pour la convention et la participation à deux événements + 50 € par prêt de kit).

→ REPRISE DE PAPIER ET DE CARTON

La convention signée en 2016 (renouvelable par tacite reconduction) avec l'Association VALORISE pour la reprise des papiers et cartons de bureau sur 19 sites (écoles et mairies) a permis de collecter 5 tonnes de papier.



10% des jeunes parents du territoire les ont testées, pourquoi pas vous?

Les couches lavables

Information et réservation de kits à :
Madeleine Environnement
04.77.62.11.19.

Prêt gratuit de kit de couches lavables pour les habitants de la Copier et de l'ancienne CC de Balbigny

respectueux de son environnement

→ ZÉRO PESTICIDE ET PLAN DE DÉSHERBAGE

La Communauté de Communes souhaite limiter les impacts, préserver l'environnement et la qualité de vie des habitants.

Neuf communes du territoire ont adhéré à la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » : Balbigny, Épercieux-Saint-Paul, Néronde, Pinay, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-sur-Gand, Saint-Cyr-de-Valorges, Saint-Jordard et Saint-Marcel-de-Félines.

L'accompagnement et le suivi du plan de désherbage est réalisé par la FRAPNA et le Lycée Montravel de Villars : la Communauté de Communes a financé 7 619 €.

→ ACTIONS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

PROJET "10 000 COINS NATURE "

En 2017, le Ministère de l'Environnement a lancé un appel à projet pour la création de 10 000 "coins nature" dans les écoles sur un « Territoire à Énergie Positive ». Le projet "Potagers et Jardins pédagogiques" a permis aux écoles participantes de bénéficier de prestations d'un montant de 625 € (financé à 80% par l'État). La Communauté de Communes a travaillé avec quatre associations de sensibilisation à l'environnement qui ont animé des ateliers dans les 36 écoles participantes.

Pour l'année 2017/2018 : 36 écoles sont inscrites et participent activement au projet.

- 36 composteurs ont été installés dans les écoles participantes ;
- 10 animations sur les petites bêtes ;
- 17 animations sur le jardin ;
- 6 animations sur les oiseaux ;
- 3 animations sur les chauves-souris.



CCFE, un territoire accueillant et

→ COMPOSTAGE

En 2017, la Communauté de Communes de Forez-Est subventionne l'acquisition de composteurs sur deux ex-territoires :

- Ex territoire de la CC de Balbigny : composteurs en bois (deux formats), issus de forêts locales et fabriqués par l'ESAT de Bussières.
- L'ex territoire de la CCPSG : composteurs en plastique.

Pour les habitants ne disposant pas de jardin, des sites de compostage "semi-collectif" sont en place sur certaines communes :

- Balbigny rue des Jardins (crèche) ;
- Bussières, au foyer des Muriers ;
- Sainte-Colombe-sur-Gand (église et lavoir).

A l'occasion de la "semaine nationale du compostage de proximité" le mercredi 5 avril 2017, une récolte du compost a été organisée sur le site de co-compostage "Rue du Jardin". Les habitants étaient invités à découvrir comment se déroule un transfert de compost et avaient la possibilité d'en emporter chez eux.

→ PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

En 2017, deux campagnes de broyage de déchets verts ont eu lieu sur les deux plateformes de déchets verts.

Plateforme d'Épercieux-Saint-Paul :

762 tonnes remises à 12 agriculteurs

Plateforme de Panissières :

774 tonnes remises à 5 agriculteurs

→ ACTIONS DE COMMUNICATION

Des actions de communication ont été réalisées pour sensibiliser le public sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire, zéro pesticide....

En voici quelques exemples :

- Affiche "Tous au compost" pour la semaine du compostage ;
- Stand sur le compostage, le jardinage naturel à la foire de Grénieux, le 20 mai 2017 ;
- Stand sur les couches lavables au vide-coffre à jouets à Balbigny, le novembre 2017.



► NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen regroupant un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages (animales ou végétales) et de leurs habitats visant la protection des espèces animales ou végétales considérées d'intérêt communautaire (listées sur des directives européennes). En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 758 sites. Le programme Natura 2000 vise la protection des sites et plus largement la préservation de la nature, en tenant compte des préoccupations socio-économiques locales. Pour chaque site, un document d'objectifs (DocOb) a été élaboré pour servir de diagnostic et de plan d'actions.

Notre territoire abrite d'importants gîtes d'hibernation pour les chiroptères (chauves-souris). La présence de ces gîtes a abouti au classement de plusieurs zones naturelles (principalement agricoles et forestières sur les communes de Sainte-Colombe-sur-Gand, Néronde, Saint-Just-la-Pendue et Viricelles) en site Natura 2000.

Porté par l'ex-Communauté de Communes de Balbigny, le DocOb (Document d'Objectif) du "Site à Chiroptères des Monts du Matin" a été validé en décembre 2011.

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 8 mars afin de définir les orientations et actions à engager pour l'année 2017. Deux groupes de travail ont été mis en place.

- Un groupe de travail "communication/sensibilisation" qui s'est rencontré le 30 mai.
- Un groupe de travail "suivi technique des chiroptères" qui s'est réuni le 7 avril.

respectueux de son environnement

L'objectif :

- Faire connaître et comprendre les chiroptères (communication, animations) ;
- Faire aimer les chiroptères ;
- Sensibiliser le public à la protection des chiroptères et de leurs habitats (fermeture du tunnel).

Ce qui a été réalisé en 2017 :

Les actions de communication :

- Création d'un site internet concernant le site à Chiroptères des Monts du matin : <http://chiropteres-monts-du-matin.n2000.fr/> ;
- Programmation pédagogique de sensibilisation aux chiroptères dans les 4 écoles situées sur le périmètre de Natura 2000 sur l'année scolaire 2016/2017 par les associations Terre & Nature et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ;
- Participation à la nuit européenne de la chauve-souris le 25 août à Sainte-Colombe-sur-Gand et le 2 septembre à Saint-Just-la-Pendue avec une projection d'un film et une sortie nocturne à la recherche des chiroptères ;
- Projection d'un diaporama interactif par Monsieur Christian PRAT, naturaliste de l'Association Terre & Nature à la Foire Froide de Néronde, le 18 novembre.



Les actions de Protection :

- Comptage des chiroptères au tunnel de Sainte-Colombe-sur-Gand et de Viricelles le 14 janvier 2017 et le 28 janvier au tunnel de Néronde ;
- Pose des grilles pour l'entrée et la sortie du tunnel de Sainte-Colombe-sur-Gand le 13 et 14 juin 2017.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Communauté de Communes de Forez-Est exerce la compétence facultative Assainissement Non Collectif (ANC) sur la partie de son territoire correspondant au territoire de l'ex Communauté de Communes des Collines du Matin dans le cadre d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La CCFE a transféré la compétence Assainissement Non Collectif à :

- SIMA Coise pour l'ex Communauté de Communes de Pays de St Galmier et l'ex Communauté de Communes de Forez en Lyonnais ;
- SYMILAV pour l'ex Communauté de Communes de Feurs en Forez.

Les communes de l'ex Communauté de Communes de Balbigny ont quant à elles conservé leur compétence Assainissement Non Collectif.

En ce qui concerne le SPANC de la Communauté de Communes de Forez-Est, les différents contrôles sont réalisés par un prestataire de service.

Ainsi en 2017, ont été réalisés 85 contrôles d'installation d'ANC, à savoir :

- 23 contrôles de conception d'installation d'ANC ;
- 17 contrôles de vérification de l'exécution des travaux ;
- 45 contrôles de fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière.

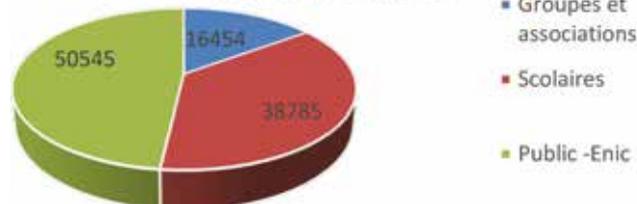
CCFE, un territoire sportif et culturel

LA PISCINE FOREZ-AQUATIC À FEURS

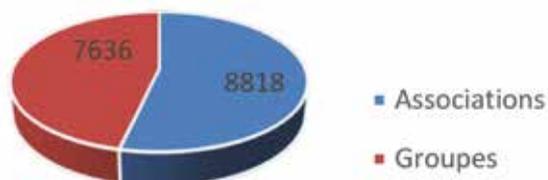
→ QUELQUES CHIFFRES

- Budget : 917 710,13€
- Recette : 412 268,12€
- Subvention d'équilibre : 505 442,01€

Fréquentation Annuelle 105784 entrées



Groupes et Associations



→ ASSOCIATIONS UTILISANT LES ÉQUIPEMENTS

TRIATHLON, PLONGEE, ACFOR, MANIFESTATION

Groupes : Retraite sportive, Gymnastique volontaire, Feurs sport pour tous...

→ PROJET PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Sous l'impulsion de l'équipe des maîtres nageurs, le projet a évolué cette année surtout dans sa forme avec l'apport de nouveaux outils : des dessins de situations réalisés par un graphiste ainsi que des vidéos utilisables en classe par les enseignants. La mise en place d'un carnet de réussite pour chaque élève permet également à chacun de mieux se repérer dans ses apprentissages de la natation.

il faut noter que la fusion des Communautés de Communes a élargi notre territoire, nous permettant d'accueillir un plus grand nombre de scolaires primaires : de 80 classes nous sommes passés à 100 classes.

Scolaires



→ SPORT SANTÉ

Dans le cadre de son projet Sport Santé, Forez Aquatic propose de nouveaux services : des fiches d'entraînement, du liberty Bike...

→ ÉCOLE DE NATATION INTERCOMMUNALE

679 inscriptions ont été enregistrées, correspondant à 14 526 entrées, réparties entre les enfants et les adultes pour tous les niveaux d'apprentissage et de perfectionnement de natation, auxquels s'ajoutent les activités d'aquagym (Parcours training, Aquatonic, Aquaform et Aquadouce).

→ PISCINE D'ÉTÉ

Ouverture de l'espace été du mercredi 27 juin jusqu'au vendredi 31 août. Tous les jours de 10h00 à 19h00.

→ DIVERS

Travaux de rénovation en cours de l'étage en salle d'activité polyvalente.



CULTURE - PATRIMOINE

► MUSÉE DU TISSAGE ET DE LA SOIERIE – BUSSIÈRES

Ce musée est en gestion associative.

Un poste d'assistante de conservation du patrimoine est pris en charge par la CCFE à 0,50 ETP et la commune de Bussières à 50%).

→ FRÉQUENTATION TOTALE : 3054

- Groupes : 1715 (dont scolaires : 286)
- Individuels : 1339

→ MANIFESTATIONS

- Journées des métiers d'art : 265 visiteurs
- Journées du patrimoine : 244 visiteurs
- Fête de la Science : 61 visiteurs



→ EXPOSITION TEMPORAIRE : "Tous en scène ! Quand le costume fait son show"

Avec les Farfadets, le Cabaret St-Martin, le Centre National du Costume de scène, l'Opéra de Saint-Etienne,...

→ TERRE DE TISSEURS

- Rencontre du Réseau textile ARA le 12 mai
- Visites d'entreprises (ATBC, Denis & Fils, Dutel, Linder, Sotexpro, Tissage des Roziers) : 132 visiteurs

► CULTURE - ACTIONS CULTURELLES

→ PRINCIPALES MISSIONS

- La mise en place et la coordination de projet d'Education Artistique et Culturelle
- La coordination du site de La Chapellerie
- Le suivi du dispositif "Pays d'Arts et d'Histoire"
- Le suivi du soutien aux associations culturelles

→ BUDGET : 330 000 euros, dont environ 73 000 euros de recettes (subventions, participation des habitants et des structures).



Pour les jeunes :

- Bande dessinée, musique électroacoustique et composition vidéo avec Jean-Louis Thouard (auteur-illustrateur de bande dessinée (voir photo)).



- Avec la Compagnie Grain de son : atelier de composition numérique sonore et visuelle (voir photo).



CCFE, un territoire sportif et culturel

➔ SITE DE LA CHAPELLERIE

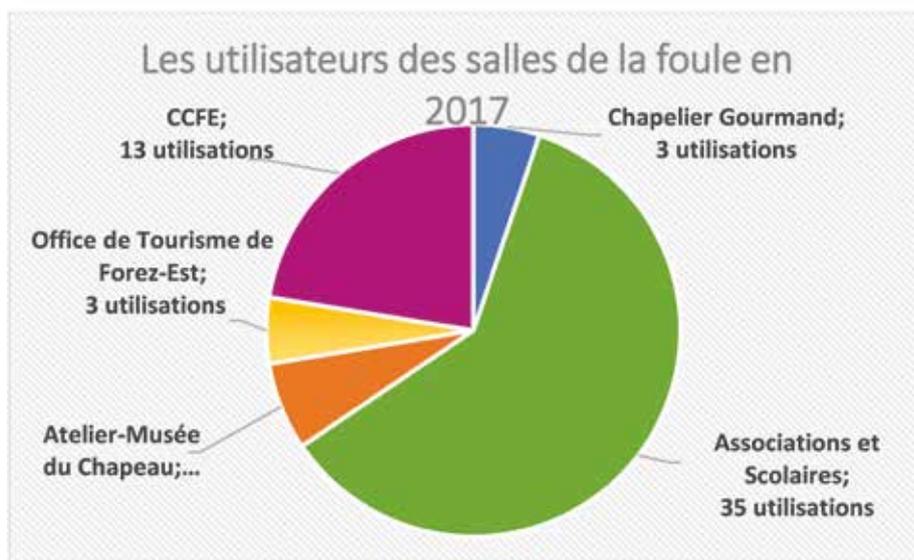
La CCFE est propriétaire du site de La Chapellerie, situé à Chazelles-sur-Lyon, composé de 4 entités :

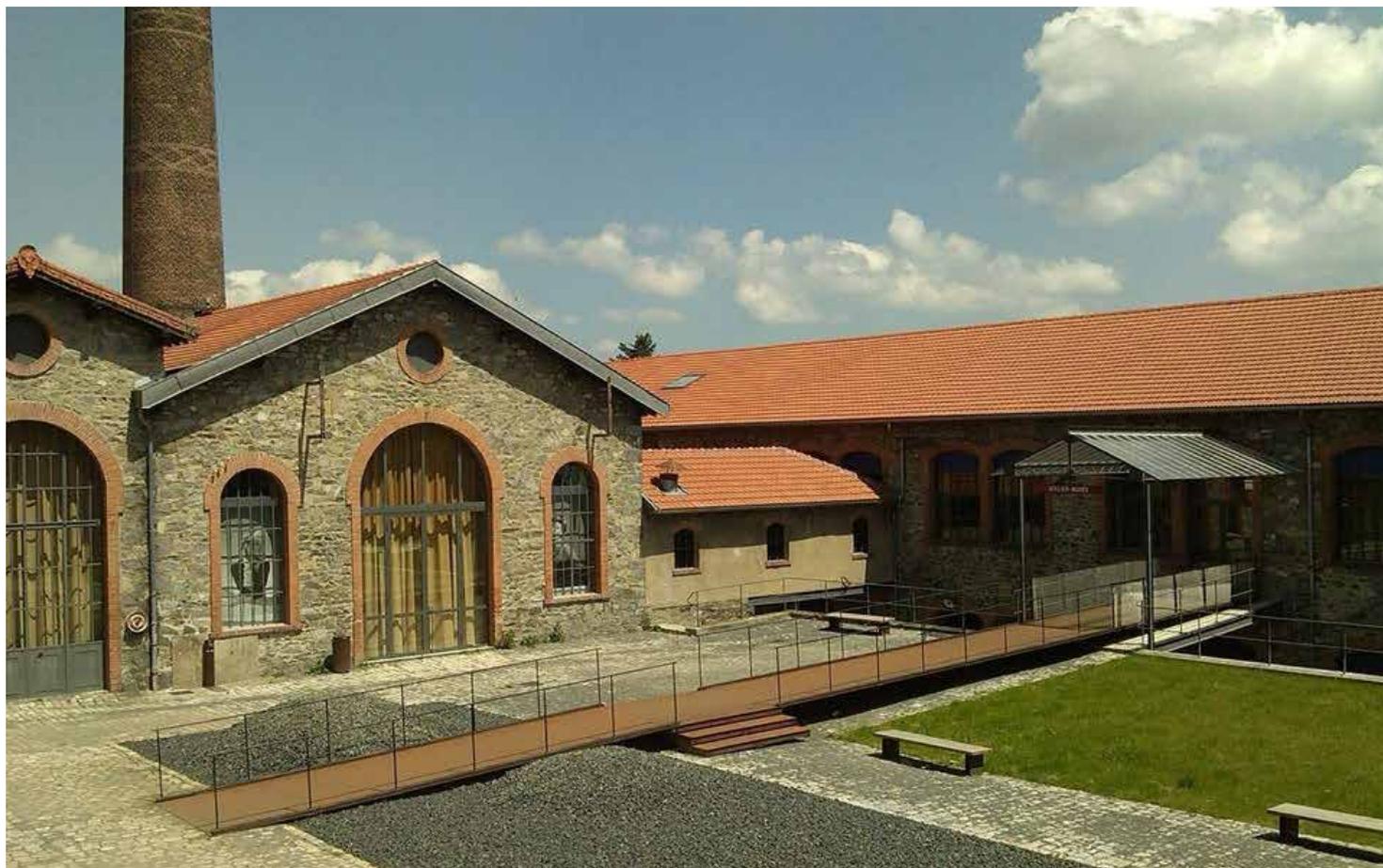
- L'Atelier-Musée du Chapeau ;
- Une Pépinière d'artisans d'art composée de 5 ateliers de 50 m² ;
- Le restaurant Au Chapelier Gourmand, d'une capacité de 60 couverts environ ;
- Un espace événementiel, les "Salles de la Foule", composé d'une salle de près de 200 m² et d'un auditorium de 90 m² avec gradin rétractables).

La gestion des Salles de la Foule et l'entretien global du site sont assurés par la CCFE.

Budget : coût de fonctionnement 93.578 € dont 49.342 € de recettes (locations des Salles de la Foule, loyers du Restaurant et de la Pépinière d'art).

Utilisation des Salles de la Foule (photo) : la grande salle a été utilisée 23 fois, l'Auditorium 35 fois :





Ces salles événementielles ont accueilli plusieurs manifestations culturelles, comme le Défilé de la nouvelle collection de l'Atelier-Musée du Chapeau, le Salon d'Art actuel, la Fête du Livre de Chazelles, le Festival Têtes de Ly'Notes ou encore le Salon Laine et Soie.

→ PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU FOREZ

Le label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire", attribué par le Ministère de la culture et de la communication, qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de soutien à la création et à la qualité architecturale ainsi qu'au cadre de vie.

Les missions des Pays d'Art et d'Histoire sont ainsi la sensibilisation des habitants, l'aménagement des sites, la restauration du patrimoine et l'aménagement du territoire

Le Pays d'Art et d'Histoire du Forez est porté par la Communauté d'Agglomération Loire-Forez, en lien avec la Communauté de Communes de Forez-Est. Il couvre l'ensemble du territoire des deux intercommunalités.



CCFE, un territoire tourné vers

LUDOTHÈQUE

→ QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de jours de fonctionnement de l'année : 266 ;
- Nombre de points d'accueil : 1 fixe à Saint-Galmier et de 4 à 5 points d'accueil dans les communes recevant la ludothèque itinérante (Aveizieux, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Saint-André-le-Puy, Veauche).

→ ACCUEIL À LA LUDOTHÈQUE

GROUPE : type, âge public, ville	Nombre de séances	Nombre d'enfants (Chaque enfant n'est compté qu'une fois)
Crèche halte-garderie « Les petits galopins » Saint-Galmier	16	12
RAMPE « Les matrus » Veauche	5	14
RAMPE « Bout'chou » Saint-Galmier	5	30
TOTAL	26	56

→ INTERVENTIONS SUR SITES

GROUPE : type, âge public, ville	Nombre de séances	Nombre d'enfants (1)
Jardin d'enfants « coccinelles et papillons » Veauche	8	20
Crèche « Chapi Chapeau » Chazelles sur Lyon	3	15
Crèche « les gargalous » Chevrières	2	14
Crèche « la récré » Montrond les Bains	8	20
Crèche « les lutins » Veauche	9	15
Micro crèche « L'arche des pitchous » Bellegarde en Forez	8	11
MJC Montrond les Bains	7	33
RAMPE « Frimousse » Montrond les Bains	5	13
RAMPE « Bout'chou » Saint-Galmier	2	17
RAMPE « Les matrus » Veauche	5	21
TOTAL	57	179

→ ANIMATIONS PONCTUELLES

Date	Activité	Nombre de participants
Vacances scolaires	7 Ateliers créatifs « ludo'art »	24 enfants de 3 à 8 ans
Juillet / Décembre	11 ateliers enfants / accompagnants en juillet et décembre pendant l'ouverture au public	32 enfants de 3 à 9 ans

→ PRÊTS DE JEUX ET JOUETS 2017

- Ludothèque fixe :

Mois	Nombre de sorties de jeux
Janvier	117
Février	145
Mars	202
Avril	190
Mai	176
Juin	159
Juillet	127
Août	79
Septembre	176
Octobre	215
Novembre	207
Décembre	0
Total	1793

- Ludothèque itinérante : 60 prêts sur l'année
- Jeux surdimensionnés :

Mois	Nombre de jeux sortis	Nombre de Structure ou groupe concerné par les prêts	Nombre de personnes individuelles concernées par les prêts
Janvier	0	0	0
Février	20	4 (PEJ Veauche, RAM veauche / MLB et STG)	
Mars	25	3 (Comité des fêtes STG, RAM Veauche / STG)	1
Avril	11	2 (RAM MLB, crèche STG)	2
Mai	0	0	0
Juin	21	3 (Commune STG, crèche STG, crèche MLB)	2
Juillet	13	2 (RAM STG, crèche Chevières)	4
Août	3	0	2
Septembre	34	5 (RAM Balbigny, MLB, STG ; crèches Chevières / Chazelles)	3
Octobre	42	7 (RAM MLB / Veauche / STG, Crèches Chazelles / Chevières, PEJ Veauche, Asso GRAINES Chamboeuf)	2
Novembre	29	3 (Crèche Chevières, RAM STG / MLB)	4
Décembre	9	3 (RAM MLB / STG, Commune de Chamboeuf)	1
TOTAL	207	32 (13 si on ne compte chaque groupe qu'une seule fois)	21

CCFE, un territoire tourné vers

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de co-financement signé par les communes et la Communauté de Communes avec la CAF et la MSA. Il contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus, afin d'aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle et participer à l'éducation et aux loisirs des jeunes.

→ QUELQUES CHIFFRES

- Soutien CAF à la CCFE : 890.000 €
- Soutien MSA à la CCFE : 40.000 €

→ STRUCTURES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES ET ASSOCIATIVES DU TERRITOIRE DÉVELOPPANT DES ACTIONS INSCRITES AU TITRE DU CEJ

- L'Accueil Parents Enfants Le Cerf Volant à Chazelles-sur-Lyon
- Le Multi-Accueil Chapi Chapeau à Chazelles-sur-Lyon
- Le Relais Assistants Maternels à Chazelles-sur-Lyon
- Le Multi-Accueil Les Gargalous à Chevrières
- Le Relais Petite-Enfance à Panissières
- L'accueil de jeunes de l'ex-territoire des Collines du Matin
- Le Relais Assistants Maternels à Balbigny
- La Ludothèque communautaire à St-Galmier et le ludobus itinérant
- Le Relais Assistants Maternels à Montrond
- Le Relais Assistants Maternels à Veauche
- Le Multi-accueil à Saint-Galmier (continuité de service public)
- Le Relais Assistants Maternels à Saint-Galmier (continuité de service public)
- Le Jardin d'enfants à Veauche
- Le Multi-accueil à Veauche
- Le Relais Assistants Maternels Les Marmots du Forez à Feurs
- Le Multi-Accueil Le Forez Enchanté à Feurs
- Le Multi-Accueil Babylaune à Feurs

→ COMMUNES SIGNATAIRES DU CEJ

- Aveizieux
- Balbigny
- Bellegarde-en-Forez
- Bussières
- Chambéon
- Chazelles-sur-Lyon
- Feurs
- Jas
- Montrond-les-Bains
- Panissières
- Pinay
- Pouilly-les-Feurs
- Rozier-en-Donzy
- Saint-Barthélémy-Lestra
- Saint-Galmier
- Saint-Marcel-de-Le MFélines
- Saint-Martin-Lestra
- Salt-en-Donzy
- Salvizinet
- Veauche
- Violay



ENFANCE JEUNESSE - COORDINATION

Assurer la mise en place et le suivi d'un projet éducatif cohérent sur le territoire.

Une équipe de 7 agents équivalent 4 ETP est dédiée à cette fonction de pilotage avec le soutien financier de la CAF.

► CONSEIL CITOYEN DE JEUNES (CCJ)

Il s'agit d'une instance de citoyenneté issue du bassin de vie de Chazelles-sur-Lyon, co-animée par la MJC de Chazelles-sur-Lyon et la Coordination Enfance Jeunesse.

Le conseil citoyen de jeunes est composé de 10 jeunes conseillers, scolarisés en 4^{ème} ou 3^{ème}.

Leur participation s'effectue sur la base du volontariat pour un mandat de 2 ans.

➔ ACTIONS 2017 DU CCJ

- Participation à la création graphique de la Charte de l'Esprit Sportif
- Organisation deux journées multisports jeunesse (thématique handicap- Rencontres débat!).
- Participation du CCJ à une rencontre-débat entre jeunes : thématique fraternité.
- Participation conférence-débat sur les addictions.
- Création et animation d'une commission Ados Fête du Livre 2017.
- Projet sur le thème « steampunk » (dessin, BD, électro-accoustique...).
- Ateliers MINECRAFT en partenariat avec l'accueil jeunes de la MJC.
- Distribution colis de Noël aux aînés.
- Participation des jeunes à l'animation du Téléthon sur la thématique sport et handicap.
- Participation à la Fête du Livre (installation, animation, rangement).

► PROMENEURS DU NET (PDN)

La CCFE participe à l'expérimentation départementale portée par la CAF de la Loire afin de développer de nouveaux modes de communication avec les habitants et les familles du territoire.

Les "Promeneurs du Net", c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur internet, pour "Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir".



Un Promeneur du Net a ainsi été déployé au Centre Socioculturel L'Équipage à Chazelles sur Lyon.

► FESTIVAL TÊTES DE LY'NOTES

Cette manifestation annuelle est déclinée par une programmation de spectacles et d'ateliers musicaux en direction de l'enfance.

Le portage est assuré par la MJC de Chazelles-sur-Lyon et la CCFE la soutient par une aide logistique (mise à disposition des salles événementielles du site de la Chapellerie et octroi d'une subvention).

Première édition du Festival de Musique Jeune Public né de la dynamique partenariale entre acteurs de la Culture et de la Petite-Enfance, de l'ex-territoire de Forez-en-Lyonnais (voir photo de la manifestation du 1^{er} et 2 avril 2017).



CCFE, un territoire tourné vers

► ASSOCIATION JEUNES COLLINES DU MATIN (AJCM)

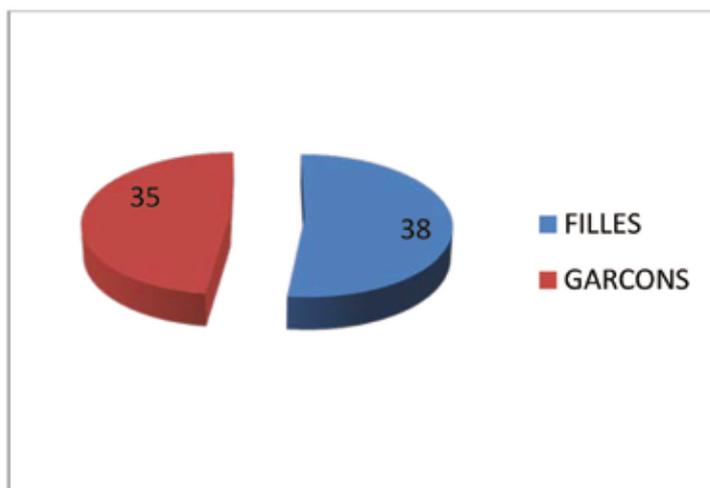
➔ OBJECTIFS

- Favoriser, développer, promouvoir et gérer des actions spécifiques jeunes.

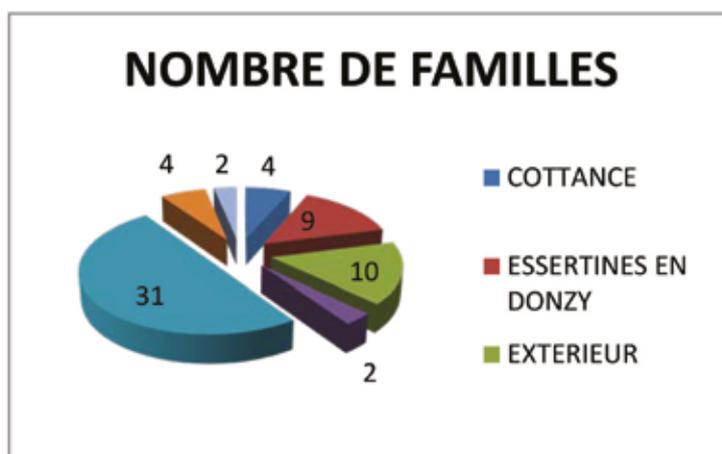
➔ QUELQUES CHIFFRES

- 79 adhérents pour l'année scolaire 2016-2017.
- 35 jeunes au total ont participé aux activités proposées par l'AJCM durant l'été 2017. Cet effectif est en nette diminution par rapport à l'été 2016 où 66 jeunes étaient présents contre 72 jeunes en 2015.
- 2 séjours ont été proposés à 12 jeunes âgés entre 11 et 15 ans en juillet d'une durée de 4 ou 5 jours : l'un à Saint-Just-Saint-Rambert avec comme thématique dominante les sports nautiques, et l'autre en Ardèche autour de la découverte du patrimoine.

Répartition des adhérents par sexe :



Nombre de familles adhérentes par commune :



PETITE ENFANCE - STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

L'offre de service en direction des enfants âgés de 2 mois à 6 ans représente un enjeu et correspond à un atout majeur pour la qualité de vie de notre territoire.

La Communauté de Communes de Forez-Est assure la gestion de 3 structures Multi-Accueil "Forez Enchanté" à Feurs, "Chapi Chapeau" à Chazelles-sur-Lyon et "Les gargalous" à Chevrières.

La CCFE contribue d'autre part au financement des structures d'accueil collectif en gestion associative avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire, les services du Département ainsi que de la Mutualité Sociale Agricole.

L'offre petite enfance sur la CCFE, c'est :

- 11 multi-accueils dont 3 communautaires, 3 communales et 5 en gestion associative ;
- 4 micro-crèches dont 3 en gestion associative et 1 privée ;
- 1 jardin d'enfants en gestion associative ;
- 7 Relais Assistants Maternels dont 4 communautaires et 2 en gestion associative 1 communal (St-Galmier).

Cela représente un total de 358 places déployées sur Forez-Est pour l'année 2017, soit un taux d'accueil collectif de 34%, ce qui place notre collectivité comme l'une des mieux dotée à l'échelle de notre département.

► MULTI-ACCUEIL "CHAPI-CHAPEAU", CHAZELLES-SUR-LYON

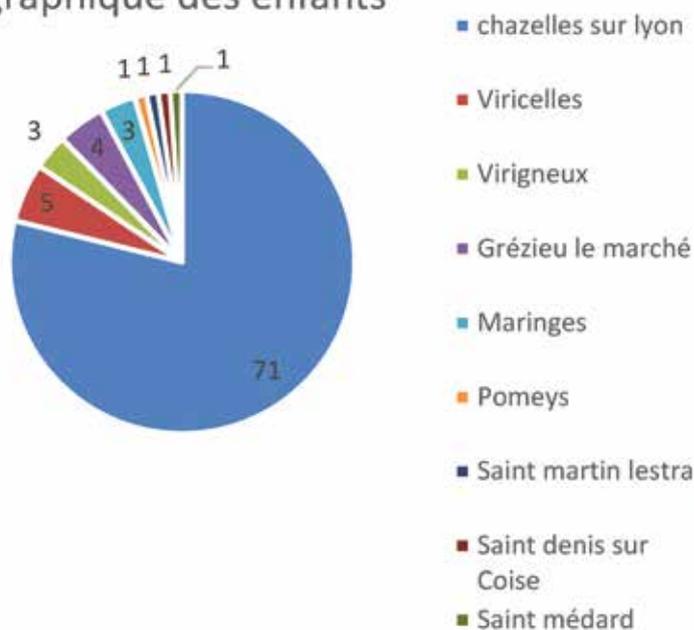
La structure est située en centre-ville au rez-de-chaussée. Elle abrite à l'étage la médiathèque municipale et la ludothèque associative.

L'équipe propose une passerelle avec les écoles maternelles publique et privée de Chazelles-sur-Lyon.

→ QUELQUES CHIFFRES

- 30 places en termes de capacité d'accueil ;
- 226 jours d'ouverture avec une amplitude horaire journalière de 11,5 heures (7h/18h30) ;
- 90 enfants accueillis, dont 55 en accueil régulier et 35 en occasionnel ;
- 6 035 repas préparés et pris sur place.

Origine géographique des enfants



CCFE, un territoire tourné vers

→ LES ACTIVITÉS MARQUANTES DE 2017

- Interventions régulières de la ludothèque intercommunale et animations/sorties hebdomadaires à la bibliothèque de Chazelles-sur-Lyon.
- Mise en place mensuellement des séances de bébés lecteurs "BÉBÉ BOUQUINE" adressées aux enfants de 0 à 4 ans.
- Le défilé du Carnaval en partenariat avec la MJC de Chazelles-sur-Lyon, la programmation de spectacles (fin d'année) ou encore la participation au festival de musique jeune public "Têtes de Ly'Notes" sont des ouvertures culturelles appréciées.
- Deux rendez-vous intergénérationnels ont été organisés en partenariat par les animatrices de l'hôpital local, le Relais Assistants Maternels et la crèche : les enfants et les personnes âgées se sont retrouvés autour de divers ateliers avec succès.
- En juillet la crèche a ouvert ses portes en soirée aux parents et enfants adhérents en leur présentant divers ateliers pratiqués avec les enfants (raconte tapis, kamishibai, chansons, psychomotricité...).

► MULTI-ACCUEIL "FOREZ ENCHANTÉ" À FEURS

Le Multi-accueil "Forez Enchanté" est la structure la plus importante du territoire avec une capacité d'accueil de 60 places. L'équipe conduit régulièrement des projets et un travail autour de la parentalité. En partenariat avec le RAM et la crèche Babylaune, cette démarche se matérialise chaque semestre par l'édition originale d'un journal à l'attention des familles autour de différentes thématiques (la propreté, les dangers des écrans, la motricité libre, des comptines, des bricolages et des recettes...).



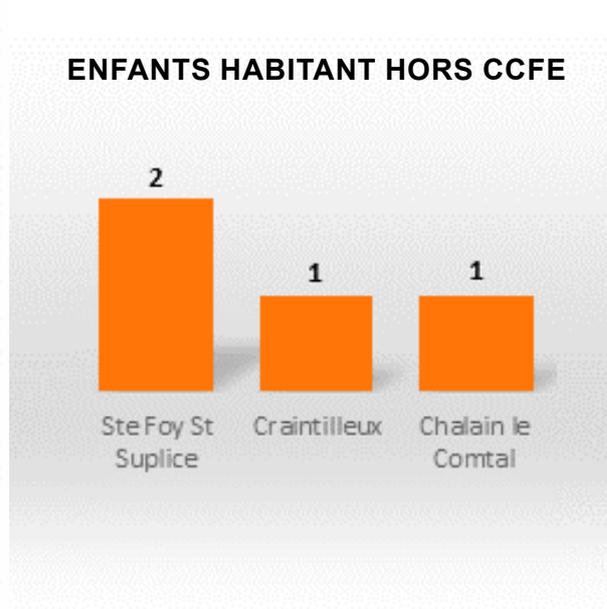
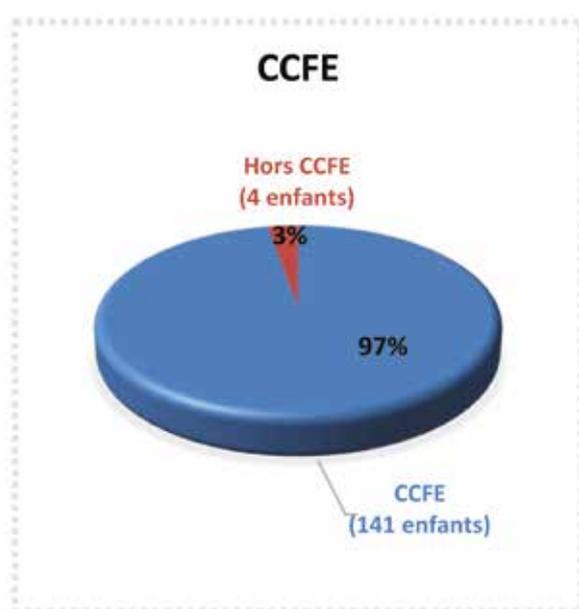
→ QUELQUES CHIFFRES

- 145 enfants (soit 127 familles) ont été accueillis par l'équipe du Forez Enchanté en 2017 :
- 122 enfants l'ont été de manière régulière ;
- 23 enfants ont été accueillis en occasionnel.

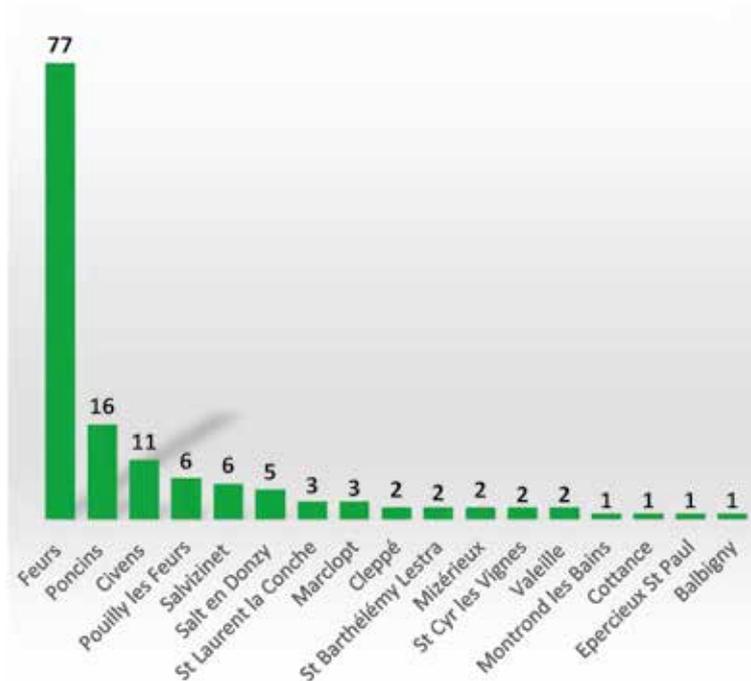
→ LES ACTIVITÉS MARQUANTES DE 2017

- Journée pédagogique pour l'ensemble du personnel : travail autour de la période d'adaptation et de la personne de référence. Théorie le matin et cas concret par groupe l'après-midi (pour les agents d'entretien : travail sur le rôle et relation avec les enfants) ;
- Intervention d'un psychomotricien en direction du personnel pour le sensibiliser dans sa pratique quotidienne (ergonomie, portage, nursing, accompagnement des enfants dans leur évolution psychomotrice en fonction de l'âge, aménagement des espaces...). Réflexion en équipe par rapport aux propositions apportées ;
- Diffusion d'un questionnaire de satisfaction aux parents afin d'avoir leur avis sur l'accessibilité des locaux, la propreté de la structure, la prise en charge des enfants, l'implication des familles, la disponibilité des professionnels à leur égard... Un bilan très positif en est ressorti.

la jeunesse



Enfants accueillis habitant sur la CCFE
(17 communes représentées)



CCFE, un territoire tourné vers

► MULTI-ACCUEIL "LES GARGALOUS" À CHEVRIÈRES

La capacité d'accueil est de 36 places dont 28 places d'accueil régulier.

Communes	Gargalous (Chevrières)		
	Nb de familles	Nb d'enfants	Pourcentage
Ex-Communes CCFL			
Chazelles-sur-Lyon	4	4	4%
Châtelus	1	1	1%
Chevrières	36	40	39%
Grammond	7	8	8%
Maringes	1	2	2%
St-Denis-sur-Coise	2	3	3%
St-Médard-en-Forez	17	21	21%
Viricelles	0	0	0%
Virigneux	0	0	0%
Autres communes FOREZ EST			
Avezieux	7	8	8%
Bellegarde en forez	2	3	3%
Total communes FOREZ EST	77	90	88%
Hors communes CCFL			
Fontanès	3	3	3%
Grézieu-le-Marché	1	2	2%
La Gimond	2	2	2%
Marcenod	1	1	1%
St Christo en Jarrez	1	2	2%
St Galmier	1	1	1%
Veauche	1	1	1%
Total hors communes FOREZ EST	10	12	12%
TOTAL nombre d'enfants	87	102	100,00%

→ LES ACTIVITÉS MARQUANTES DE 2017

- Poursuite des partenariats avec la bibliothèque de Chevrières ;
- Animation autour du jeu avec la Ludothèque Communautaire ;
- Moments d'échanges avec les familles : différents temps chansons, création d'un CD souvenir ;
- Continuité du partenariat avec le RAM en juillet autour d'un projet intergénérationnel avec des résidents de l'hôpital local de Chazelles sur Lyon ;
- Poursuite de l'Analyse de la Pratique professionnelle pour l'équipe dans le cadre de l'évolution territoriale avec le départ de 7 communes, dont Chevrières, au 1^{er} janvier 2018, à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

PETITE ENFANCE - RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres pour toutes les personnes concernées par l'accueil du jeune enfant.

➔ 4 RAM EN GESTION COMMUNAUTAIRE

- RAM de Feurs
- RAM de Montrond-les-Bains
- RAM de Veauche
- RAM de Panissières

Par ailleurs, suite à l'évolution territoriale, le RAM de Saint-Galmier a fait l'objet d'un suivi financier par la Communauté de Communes de Forez-Est dans le cadre de la convention de continuité de service public.

➔ 4 RAM EN GESTION ASSOCIATIVE

- RAM de Balbigny
- RAM de Chazelles-sur-Lyon

Ce service proposé gratuitement permet :

▪ Aux parents :

- D'être informé sur les modes de garde qui existent sur le secteur ;
- D'être mis en contact avec des assistants maternels disponibles ;
- D'être aidé dans leur fonction d'employeur (droits, obligations, contrat de travail, fiche de paie, déclaration à l'embauche...);
- De participer à des rencontres, des échanges, des soirées-débats, des soirées à thèmes... en fonction de leur centre d'intérêt.

▪ Aux assistants maternels :

- D'obtenir des informations sur l'agrément, leur statut, leur rémunération.... ;
- D'être mis en relation avec des parents à la recherche d'un assistant maternel ;
- De participer à des rencontres pour échanger, dialoguer avec d'autres professionnel(le)s et parents (soirées-débats, réunion à thèmes, formations...);
- De participer à des temps d'animations, temps collectifs, ateliers, sorties avec les enfants.

▪ Aux enfants :

- De trouver un lieu de socialisation et d'éveil, une initiation à la vie collective ;
- De participer à diverses animations comme par exemple : les temps collectifs, le spectacle de Noël, des sorties.



CCFE, un territoire tourné vers

2017 Les Assistantes Maternelles	RAM Feurs	RAM Montrond Les Bains	RAM Panissières	RAM Veauce
Agréées	125	104	70	103
Agréées actives	117	70	56	88
Nouveaux agréments	4	3	3	3
Agréées + 55 ans	30	18	7	29
Places à domicile proposées	421	280	222	319
Enfants gardés	427	250	198	271
Contactés familles	687	761	905	754

2017 Les demandes des familles	RAM Feurs	RAM Montrond Les Bains	RAM Panissières	RAM Veauce
Nombre de demandes des familles	180	108	37	213
Demande Horaires atypiques	41	4	2	19
Demande Accueil d'urgence	13	5	3	22
Demande Situation de handicap	0	2	0	0
Demande Accueil Périscolaire	52	8	5	59

2017 Les temps collectifs	RAM Feurs	RAM Montrond Les Bains	RAM Panissières	RAM Veauce
Nombre de temps collectifs	94	122	93	102
Nombre AssMat	45	63	28	40
Passages AssMat	553	903	294	638
Nombre enfants	96	235	74	133
Passages enfants	933	1552	551	1168
Nombre parents	0	4	4	10
Passages parents	0	10	24	11

la jeunesse

→ TEMPS FORTS POUR LES PARENTS ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Carnaval, Spectacle de fin d'année, Pique-nique, Fête du jeu, Anniversaires, Sortie d'été...

Nature des temps collectifs :

Activités manuelles diverses, de transvasement, manipulation malles à malice, malle Montessori, motricité, conte, éveil musical, cuisine, jardinage, jeux d'eau, de langages, chants, anniversaires, ludothèque, spectacle de fin d'année, carnaval, pique-nique, fête du jeu, fête de la musique...

Les animatrices des 4 RAM Communautaires situés sur les communes de Feurs, Montrond les Bains, Panissières et Veauche se déplacent sur des communes "Antennes" pour assurer des temps collectifs :

Avezieux, Bellegarde-en-Forez, Chambéon, Cuzieu, Pouilly-les-Feurs, Poncins, Rivas, Rozier-en-Donzy, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-André-le-Puy, Saint-Laurent-la-Conche, Saint-Barthélémy-Lestra, Saint-Martin-Lestra, Valeille.

→ TEMPS FORTS POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- Permanence IRCM
- Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM)
- Groupes de paroles et d'échanges
- Conférences thématiques
- Projets inter-structures
- Journée nationale des Assistants Maternels
- Information et accompagnement à la formation professionnelle

→ PARTENARIAT 2017 ET PROJET DE PARTENARIAT 2018

- Travail en partenariat avec les autres structures d'accueil (multi-Accueil, jardin d'enfants...)
- Travail en partenariat avec les structures locales (écoles, bibliothèques, musées, ludothèques, piscine...)
- Travail en partenariat avec les autres RAM du Département, la CAF, le Département Loire...
- Soirée thématique avec la PMI, Formations inter RAM CCFE



CCFE, un territoire tourné vers

ACTION SOCIALE

→ CENTRE SOCIO CULTUREL L'ÉQUIPAGE

La CCFE a soutenu l'action sociale du CSC L'Equipage, situé à Chazelles-sur-Lyon, en 2017 en lui attribuant une subvention de 38 815 euros, répartie comme suit :

- 20 300 € pour l'animation globale ;
- 7 815 € pour le Point Rencontre Emploi, les ateliers sociolinguistiques et le suivi du dispositif d'insertion L.O.I.R.E ;
- 8 900 € pour le Point Info Santé et pour les actions collectives en direction des familles ;
- 500 € pour la coordination de la Semaine Bleue ;
- 300 € pour l'organisation d'une journée intergénérationnelle.



49 157 € ont également été alloués au CSC L'Equipage pour ses actions à destination de la petite enfance (41 612 € pour le Relais Assistantes Maternelles et le Relais jeux, 7 545 € pour le Lieu d'Accueil Parents-Enfants) et 1 000 € pour la mise en place d'un "bus culture".

La subvention globale allouée par la CCFE au CSC L'Equipage s'élève donc à 87 972 €.



→ TEMPS FORT DU "PERMIS PIÉTON"

La CCFE organise chaque année une journée pédagogique de sensibilisation à la citoyenneté et à la prévention des risques en direction des élèves de CE2 des écoles de son territoire inscrites à l'opération nationale du "Permis piéton".

Environ 500 élèves issus de 15 écoles ont participé à cette journée à l'hippodrome de Feurs.

Ils étaient issus des écoles d'Avezieux, Balbigny, Bussières, Chambéon, Chevrières, Cuzieu, Feurs, Maringes, Montrond-Les-Bains, Néronde, Panissières, Pouilly-Les-Feurs, St-Denis-Sur-Coise et Veauche.

Les enfants ont pu bénéficier d'ateliers divers animés par la Gendarmerie Nationale, les Conseillers Pédagogiques, la SNCF, l'ADTEEP de la Loire, VINCI Autoroutes, ENEDIS, les Infirmiers Conseil de l'Inspection Académique, le SDIS 42, l'Association Route et Sécurité Loire, l'ASSE et la Prévention MAIF.

Photo : atelier assuré par le SDIS 42



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE

Les élus ont décidé de confier à un cabinet une étude diagnostic de territoire, dans le cadre du renouvellement du contrat qui lie la CCFE avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Ce diagnostic se justifie également pour la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle de Forez-Est portant sur l'ensemble des champs thématiques, des compétences de la collectivité.

Cette étude diagnostic petite enfance-enfance-jeunesse permettra de disposer :

- D'un état des lieux de la situation du territoire ;
- D'une analyse des atouts et des faiblesses ;
- De préconisations en vue d'améliorer l'offre de services destinés au bien-être, à l'épanouissement et au développement des publics âgés de 0 à 25 ans et de leurs familles ;
- D'éléments de construction d'un projet global, s'appuyant sur des scénarii détaillés.

Ce diagnostic constitue la première étape d'une démarche visant à élaborer une politique socio-éducative cohérente, en collaboration avec les partenaires, les acteurs et les services du territoire. Il permettra aux élus et aux partenaires institutionnels d'effectuer des choix politiques et stratégiques, et de se construire une culture commune.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Siège

13 avenue Jean Jaurès BP 13
42110 Feurs
Tél. 04 77 28 29 30

Autres Sites

Pôle service à la population

348 rue de Montfuron
42140 Chazelles-sur-Lyon
Tél. 04 77 54 28 99

Antenne de proximité

2 rue Denis Boulanger
42360 Panissières
Tél. 04 77 28 71 24

Pôle technique et environnement

ZA de Bois Vert I - Pôle tertiaire
42110 Epercieux-Saint-Paul
Tél. 04 77 27 61 81

Antenne de proximité ADS

Maison du Parc 2 rue Michel Laval
42340 Veauche
Tél. 04 77 94 78 24